

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE REMY COINTREAU AU 31 MARS 2010

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

Au 31 mars, en millions d'euros.

	notes	2010	2009	2008
Chiffre d'affaires	15	807,8	714,1	817,8
Coût des produits vendus		(337,4)	(302,3)	(375,7)
Marge brute		470,4	411,8	442,1
Frais commerciaux	16	(254,3)	(201,7)	(210,6)
Frais administratifs	16	(81,7)	(80,7)	(83,0)
Autres produits et charges	16	5,6	7,6	11,1
Résultat opérationnel courant	15	140,0	137,0	159,6
Provision pour dépréciation d'actifs		-	-	-
Autres produits et charges opérationnels	18	(7,5)	14,9	(0,6)
Résultat opérationnel		132,5	151,9	159,0
Coût de l'endettement financier net		(24,8)	(26,5)	(36,4)
Autres produits et charges financiers		2,5	(4,8)	(9,4)
Résultat financier	19	(22,3)	(31,3)	(45,8)
Résultat avant impôts		110,2	120,6	113,2
Impôts sur les bénéfices	20	(29,1)	(37,5)	(28,9)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	4,9	3,0	9,5
Résultat net des activités poursuivies		86,0	86,1	93,8
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	21	3,0	-	4,6
Résultat net de l'exercice		89,0	86,1	98,4
dont:				
part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		2,7	-	-
part attribuable aux propriétaires de la société mère		86,3	86,1	98,4
Résultat net par action - part attribuable aux propriétaires de la société mère (€)				
de base		1,80	1,84	2,12
dilué		1,79	1,83	2,10
Résultat net par action des activités poursuivies (euros)				
de base		1,79	1,84	2,03
dilué		1,78	1,83	2,00
Nombre d'actions retenu pour le calcul				
de base	10.2	47 989 124	46 877 143	46 320 872
dilué	10.2	48 191 494	47 113 389	46 792 120

ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL

Au 31 mars, en millions d'euros.

	2010	2009	2008
Résultat net de la période	89,0	86,1	98,4
Variation de valeur des instruments de couverture ⁽¹⁾	(6,9)	(24,0)	15,1
Ecart actuariel sur engagements de retraite	(4,9)	2,8	3,1
Variation de valeur des titres AFS ⁽²⁾	0,1	(0,2)	-
Effet d'impôt associé	3,8	7,4	(6,2)
Variation des écarts de conversion	0,3	24,1	(16,7)
Résultat global enregistré en capitaux propres	(7,6)	10,1	(4,7)
Total du résultat global pour la période	81,4	96,2	93,7
Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère	78,7	96,2	93,9
Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	2,7	-	(0,2)
⁽¹⁾ dont pertes et gains latents transférés en résultat	0,2	(23,0)	(7,9)
⁽²⁾ dont pertes et gains latents transférés en résultat	-	-	-

ETAT CONSOLIDE DE LA SITUATION FINANCIERE

Au 31 mars, en millions d'euros.

	notes	2010	2009	2008
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	629,9	629,8	627,0
Immobilisations corporelles	4	208,6	197,0	180,0
Part dans les entreprises associées	5	64,3	62,1	120,3
Autres actifs financiers	6	71,2	61,1	54,1
Impôts différés	20	27,1	22,4	14,0
Actifs non courants		1 001,1	972,4	995,4
Stocks	7	969,8	958,4	858,8
Clients et autres créances d'exploitation	8	248,1	282,1	238,3
Créances d'impôt sur les résultats		8,3	6,0	1,5
Instruments financiers dérivés	14	3,2	10,8	26,1
Trésorerie et équivalents	9	86,3	89,4	37,3
Actifs destinés à être cédés	2	-	0,2	2,5
Actifs courants		1 315,7	1 346,9	1 164,5
Total de l'actif		2 316,8	2 319,3	2 159,9
Capital social		77,6	75,8	74,5
Prime d'émission		708,2	685,5	664,5
Actions auto-détenues		(0,4)	(2,3)	0,1
Réserves consolidées		151,5	127,1	83,7
Résultat net - part attribuable aux propriétaires de la société mère		86,3	86,1	98,4
Ecart de conversion		(0,2)	(0,5)	(24,6)
Résultat enregistré en capitaux propres		(5,4)	(1,0)	14,9
Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère		1 017,6	970,7	911,5
Participations ne donnant pas le contrôle		0,9	(1,8)	(1,8)
Capitaux propres	10	1 018,5	968,9	909,7
Dette financière à long terme	11	537,7	592,4	322,1
Provisions pour avantages au personnel	22	23,8	18,7	20,3
Provisions pour risques et charges à long terme	12	5,1	12,4	7,5
Impôts différés	20	199,8	199,4	162,0
Passifs non courants		766,4	822,9	511,9
Dette financière à court terme et intérêts courus	11	50,0	28,9	156,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	439,3	452,9	307,4
Dettes d'impôt sur les résultats		11,9	32,9	6,9
Provisions pour risques et charges à court terme	12	19,8	5,9	267,8
Instruments financiers dérivés	14	10,9	6,9	0,1
Passifs courants		531,9	527,5	738,3
Total du passif et des capitaux propres		2 316,8	2 319,3	2 159,9

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Au 31 mars, en millions d'euros.

	Capital et primes	Actions auto- détenues	Réserves et résultat consolidé	Ecarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
Au 31 mars 2007	723,8	(0,9)	134,2	(8,1)	5,1	854,1	(1,6)	852,5
Effet de l'application d'IAS38 amendée (note 1)	-	-	(1,8)	-	-	(1,8)	-	(1,8)
Au 31 mars 2007 après retraitement	723,8	(0,9)	132,4	(8,1)	5,1	852,3	(1,6)	850,7
Résultat net	-	-	98,4	-	-	98,4	-	98,4
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	2,2	(16,5)	9,8	(4,5)	(0,2)	(4,7)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,5	-	-	3,5	-	3,5
Augmentation de capital	15,2	-	(0,2)	-	-	15,0	-	15,0
Opérations sur actions auto-détenues	-	1,0	-	-	-	1,0	-	1,0
Dividendes	-	-	(55,2)	-	-	(55,2)	-	(55,2)
Variation de périmètre	-	-	1,0	-	-	1,0	-	1,0
Au 31 mars 2008	739,0	0,1	182,1	(24,6)	14,9	911,5	(1,8)	909,7
Résultat net	-	-	86,1	-	-	86,1	(0,1)	86,0
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	1,9	24,1	(15,9)	10,1	0,1	10,2
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,6	-	-	3,6	-	3,6
Augmentation de capital	22,3	-	-	-	-	22,3	-	22,3
Opérations sur actions auto-détenues	-	(2,4)	-	-	-	(2,4)	-	(2,4)
Dividendes	-	-	(60,5)	-	-	(60,5)	-	(60,5)
Au 31 mars 2009	761,3	(2,3)	213,2	(0,5)	(1,0)	970,7	(1,8)	968,9
Résultat net	-	-	86,3	-	-	86,3	2,7	89,0
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	(3,5)	0,3	(4,4)	(7,6)	-	(7,6)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,4	-	-	3,4	-	3,4
Augmentation de capital	24,5	-	-	-	-	24,5	-	24,5
Opérations sur actions auto-détenues	-	1,9	-	-	-	1,9	-	1,9
Dividendes	-	-	(61,6)	-	-	(61,6)	-	(61,6)
Au 31 mars 2010	785,8	(0,4)	237,8	(0,2)	(5,4)	1 017,6	0,9	1 018,5

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDEE

Au 31 mars, en millions d'euros

	notes	2010	2009	2008
Résultat opérationnel courant		140,0	137,0	159,6
Réintégration de la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations		16,1	14,8	13,6
Réintégration de la charge sur paiement en actions		3,4	3,6	3,5
Dividendes reçus des entreprises associées	5	2,1	1,4	8,4
Résultat brut d'exploitation		161,6	156,8	185,1
Variation des stocks		(17,8)	(67,2)	(32,5)
Variation des créances clients		(35,0)	43,6	(10,3)
Variation des dettes fournisseurs		(0,3)	92,1	10,8
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		65,0	(65,2)	5,8
Variation du besoin en fonds de roulement		11,9	3,3	(26,2)
Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels		173,5	160,1	158,9
Flux nets sur autres produits et charges opérationnels		(1,9)	(232,5)	(9,4)
Flux nets sur résultat financier		(29,5)	(17,6)	(37,5)
Flux nets sur impôts		(53,8)	27,9	10,5
Autres flux d'exploitation		(85,2)	(222,2)	(36,4)
Flux nets de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies		88,3	(62,1)	122,5
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-	0,6
Flux nets de trésorerie d'exploitation		88,3	(62,1)	123,1
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations	3/4	(24,8)	(31,5)	(27,3)
Décaissements sur acquisitions de titres	5/6	(10,7)	(5,8)	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations		5,5	4,5	9,4
Encaissements sur cessions de titres	6	-	60,4	52,5
Encaissements (décaissements) sur autres investissements	6	(2,7)	1,6	(1,5)
Flux nets de trésorerie sur investissements des activités poursuivies		(32,7)	29,2	33,1
Impact des activités cédées ou en cours de cession		1,6	(0,7)	(3,1)
Flux nets de trésorerie sur investissements		(31,1)	28,5	30,0
Augmentation de capital	10	1,4	0,9	8,0
Actions auto-détenues	10	1,9	(2,2)	1,0
Augmentation de la dette financière		1,5	136,6	82,0
Remboursement de la dette financière		(30,0)	(2,3)	(186,6)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(38,5)	(39,2)	(48,1)
Autres flux de financement		-	-	-
Flux nets de financement des activités poursuivies		(63,7)	93,8	(143,7)
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-	-
Flux nets de financement		(63,7)	93,8	(143,7)
Ecarts de conversion sur la trésorerie et équivalents		3,4	(8,1)	7,3
Variation de la trésorerie et équivalents		(3,1)	52,1	16,7
Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice	9	89,4	37,3	20,6
Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice	9	86,3	89,4	37,3

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

1	PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	7
2	VARIATIONS DE PERIMETRE.....	18
3	MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	19
4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20
5	PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES.....	21
6	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	22
7	STOCKS.....	23
8	CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	23
9	TRESORERIE ET EQUIVALENTS	24
10	CAPITAUX PROPRES	24
11	DETTE FINANCIERE	27
12	PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES	31
13	FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	32
14	INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE	32
15	INFORMATION SECTORIELLE.....	38
16	CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE	43
17	EFFECTIFS	44
18	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	44
19	RESULTAT FINANCIER.....	45
20	IMPÔTS SUR LE RESULTAT	46
21	RESULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION	48
22	RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES.....	48
23	ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS.....	50
24	PARTIES LIEES	51
25	EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE	52
26	LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	53

INTRODUCTION

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de Commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 2 juin 2010. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 27 juillet 2010.

1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1^{er} avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n°1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union Européenne au 31 mars 2010.

Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission Européenne :

http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm

Première adoption des IFRS

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan de transition à la date de transition (1^{er} avril 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1 ("Première adoption des normes IFRS"). Le bilan de transition a fait l'objet d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2005, d'une publication séparée préalable à la publication des comptes clos au 30 septembre 2005 et d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2006.

La norme IFRS 1 prévoyait des traitements optionnels ; les choix effectués par le groupe Rémy Cointreau en ce domaine furent les suivants :

- Regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective de la norme IFRS 3 a été retenue ;
- Valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue ;
- Avantages sociaux : les écarts actuariels différés en normes françaises à la date de transition ont été comptabilisés ;
- Conversion des comptes des filiales étrangères : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales en devises étrangères ont été annulées au 1^{er} avril 2004 en contrepartie du report à nouveau ;
- Paiements fondés sur des actions : la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions n'a pas été appliquée par le groupe Rémy Cointreau aux plans d'options d'achat ou de souscription ouverts antérieurement au 7 novembre 2002, date avant laquelle l'application était optionnelle.

Les normes IAS32/39 n'ont été mises en œuvre qu'à compter du 1^{er} avril 2005, sans retraitement de l'exercice clos au 31 mars 2005, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1. L'effet de ce changement de méthode a été comptabilisé dans les capitaux propres au 1^{er} avril 2005.

Evolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les normes et interprétations suivantes sont devenues applicables pour Rémy Cointreau au 31 mars 2010 :

- la norme IFRS 8 - *segments opérationnels*. Cette norme, qui remplace la norme IAS 14 – *Information sectorielle*, traite des informations à fournir au titre des segments opérationnels. L'application de cette nouvelle norme, coïncidant avec la mise en place d'une nouvelle organisation commerciale a conduit le groupe à revoir la présentation des secteurs opérationnels. Un secteur « Holdings » a ainsi été créé qui comprend les charges des entités de type holding qui étaient auparavant ventilées par secteur d'activité. Les données comparatives ont été retraitées.

- les amendements relatifs à la norme IAS 1R – *présentation des états financiers*. L'application de ces amendements par le groupe n'a pas eu d'impact significatif sur ses résultats ni sur sa situation financière. Rémy Cointreau présente néanmoins désormais les produits et charges comptabilisés au cours de la période dans deux états distincts : (i) un état détaillant les composantes du résultat net (« Compte de résultat consolidé») et (ii) un état détaillant les pertes et les gains comptabilisés directement en capitaux propres (« Etat consolidé du résultat global »). De plus, le «Bilan» est désormais appelé « Etat consolidé de la situation financière ».
- l'amendement à la norme IAS 38 – *immobilisations incorporelles*, relatif à la comptabilisation des frais de publicité et de promotion. L'application rétrospective de cet amendement s'est traduite par les impacts suivants au 1^{er} avril 2007. Les résultats des exercices 2008 et 2009 n'ont pas été retraités, l'effet étant considéré comme non significatif par rapport à celui constaté au 1^{er} avril 2007.

(en millions d'euros)	Impacts au 1er avril 2007
Stocks	(2,8)
Capitaux propres	(1,8)
Impôts différés (position passive nette)	(1,0)

- les amendements relatifs à la norme IFRS 7 – *instruments financiers : informations à fournir*. L'information publiée dans les notes aux états financiers a été mise en conformité avec ces amendements.
- Les interprétations IFRIC 13 – *programme de fidélisation clients*, IFRIC 14 – IAS 19 – *Actif de régime à prestations définies et obligations de financement minimum* et IFRIC 11 – *Actions propres et transactions intra-groupe*. Ces interprétations n'ont pas eu d'impact sur les résultats du groupe ni sur sa situation financière.

Le groupe n'est pas impacté par l'amendement à la norme IAS 23 portant sur les *coûts d'emprunt*, ni par les amendements à la norme IFRS 2 – *paiements fondés sur des actions, relatifs aux conditions d'acquisition et aux annulations des stock-options*.

Les textes ou amendements d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010 n'ont pas donné lieu à application anticipée pour les comptes consolidés au 31 mars 2010.

1.1 Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les valorisations ci-dessous.

Marques :

Le groupe teste au moins une fois par an la valeur comptable des marques et des actifs associés. La méthode principale de valorisation est fondée sur l'actualisation de flux de trésorerie futurs. Ces derniers sont estimés sur la base de plans à moyen terme validés par le conseil d'administration. De nombreux facteurs externes peuvent impacter la réalisation effective de ces plans.

Provisions pour risques :

La comptabilisation des provisions pour risques, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi :

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'action :

Le calcul de la charge correspondante (IFRS 2) implique de prendre des hypothèses en matière de volatilité de l'action, taux de dividende, taux de rotation, et atteinte de critères de performance.

Instruments financiers dérivés :

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

1.2 Méthodes de consolidation

Les états financiers regroupent, par intégration globale, les filiales d'importance significative dans lesquelles Rémy Cointreau contrôle, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote ou exerce un contrôle de fait, même en l'absence de tout lien en capital (entités "ad-hoc", voir également la note **1.22**).

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. La notion d'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose de droits de vote compris entre 20% et 50%.

Les comptes des sociétés consolidées et mises en équivalence, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminés.

1.3 Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau S.A. Les bilans des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice et les comptes de résultat sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste "Ecart de conversion" jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

1.4 Opérations en devises

Conformément à IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères", les transactions libellées en devises étrangères sont enregistrées dans chaque entité consolidée aux cours de change de leur monnaie fonctionnelle prévalant à la date de transaction. Le solde des actifs et passifs en devises étrangères est converti aux cours de change de la monnaie fonctionnelle en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés au résultat et affectés soit en résultat opérationnel, soit en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Ce traitement s'applique aussi aux transactions entre sociétés du groupe, à l'exception des transactions qualifiées de couverture d'investissement net pour lesquelles les écarts résultant des variations des cours de change sont enregistrées en capitaux propres au poste "Ecart de conversion".

Le groupe Rémy Cointreau réalise environ 70% de son chiffre d'affaires hors de la zone euro alors que la production et les autres coûts sont majoritairement situés dans cette zone. A ce titre, le résultat opérationnel du groupe est fortement exposé aux effets des variations des cours des monnaies étrangères. A des fins de couverture de ce risque de change, le groupe utilise fréquemment des instruments financiers dérivés et plus précisément des contrats d'options et de change à terme.

Ces instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan pour leur valeur de marché à la clôture. Lorsqu'ils sont qualifiés de couverture au sens de la norme IAS 39, la variation de valeur des instruments est enregistrée :

- en marge brute pour la part efficace de la couverture des créances et dettes commerciales en solde à la date de clôture;
- en capitaux propres dits "recyclables" pour la part efficace de la couverture des flux de trésorerie futurs, ces montants étant "recyclés" en marge brute (pour des flux commerciaux) ou en résultat financier (pour les autres flux) au fur et à mesure de la concrétisation des flux objets de la couverture;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture des flux de trésorerie futurs, incluant la variation de valeur temps des contrats d'options.

Le résultat de change effectivement réalisé pendant la période est enregistré au même niveau que les flux correspondants (donc en marge brute pour la partie concernant les flux commerciaux).

Les instruments dérivés sont également l'objet de la note **1.10.c**.

1.5 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 "Regroupement d'entreprises", les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisitions sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie.

1.6 Immobilisations incorporelles

Cette rubrique comprend essentiellement la valeur des marques identifiées lors des acquisitions opérées par le groupe.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Les marques inscrites au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur de ses marques. Ces tests sont décrits à la note **1.8**.

Des droits de distribution associés à des marques ont été également constatés lors d'acquisitions opérées par le groupe. Ces droits, lorsque leur durée n'est pas limitée dans le temps, ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur conjointement aux marques auxquelles ils sont associés.

Conformément à IAS 38 – *immobilisations incorporelles*, les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période pendant la période où ils sont encourus.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Droits au bail : durée du bail
- Coût d'acquisition des licences de logiciel et des frais directs de mise en place ou d'amélioration : 3 à 7 ans

1.7 Immobilisations corporelles

a) Valeur brute

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location" sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché, si elle est inférieure. La dette correspondante est enregistrée en passifs financiers. Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

b) Amortissement

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.

Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

- | | |
|---|-------------|
| • Constructions, selon les composants | 10 à 75 ans |
| • Alambics, fûts, cuves | 35 à 50 ans |
| • Installations techniques, matériel et outillage | 3 à 15 ans |
| • Matériels informatiques | 3 à 5 ans |
| • Autres immobilisations | 5 à 10 ans |

1.8 Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et systématiquement à chaque clôture annuelle pour les actifs à durée de vie indéfinie (les marques et certains droits de distribution, voir note 1.6).

Lorsque le test de valeur révèle que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable et que cette perte de valeur est jugée durable, une dépréciation est constatée en compte de résultat au poste "Provision pour dépréciation d'actifs".

Lors de ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de valeur consistent à rapprocher la valeur comptable des marques et des autres actifs qui leur sont associés, de leur valeur actuelle, celle-ci s'entendant comme la plus élevée de la valeur d'usage ou de la valeur vénale diminuée des coûts de sortie éventuels.

En ce qui concerne les entités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur valeur de marché estimée nette des

coûts de cession, si cette dernière est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite, à la date de clôture, de leur issue.

La méthode principale pour estimer la valeur d'usage est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (hors frais financiers) générés par l'utilisation de chaque marque. Les flux de trésorerie sont estimés sur la base de plans à moyen terme (5 à 7 ans selon les activités) validés par le conseil d'administration. La valeur terminale est déterminée par application d'un taux de croissance à l'infini. Les taux d'actualisation sont différenciés par marque et intègrent une prime de risque propre à chaque activité.

Lorsque des transactions récentes ont eu lieu sur des actifs similaires, les multiples constatés sont utilisés pour déterminer leur valeur vénale.

1.9 Stocks

Les stocks sont évalués conformément à la norme IAS 2 "Stocks".

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum) et des vins (champagne) en cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession. Leur prix de revient est calculé selon les usages de la profession dès lors qu'ils sont conformes à la norme IAS 2.

La partie de ces stocks provenant des vignobles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Le prix de revient des stocks en cours de vieillissement n'inclut pas les frais financiers supportés pendant la période de vieillissement. Ces frais financiers sont pris en charge financière pendant la période où ils sont encourus.

La valeur des stocks en cours de vieillissement varie chaque année par l'imputation des frais de production directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation. Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

1.10 Actifs et passifs financiers

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IAS 39 "Instruments financiers: comptabilisation et évaluation", telle qu'approuvée par l'Union Européenne le 19 novembre 2004 et ses amendements subséquents.

a) Créances et dettes commerciales

Les créances et dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances client font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

b) Titres de participation non consolidés

Ces titres appartiennent à la catégorie "Actifs disponibles à la vente" (AFS) définie par IAS 39 et doivent être enregistrés pour leur valeur de réalisation à la clôture, les variations de valeur étant enregistrées :

- directement en capitaux propres jusqu'à la date effective de réalisation dans le cas général;
- en provision pour dépréciation dans le résultat financier lorsque la perte de valeur est jugée irréversible.

Pour le groupe Rémy Cointreau, les titres figurant à ce poste sont des participations non stratégiques, conservées pour des raisons historiques et qui ne sont pas cotées sur un marché organisé.

c) Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en oeuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en oeuvre d'une comptabilisation de couverture au sens de IAS 39.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.4. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de caps et des swaps de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

Le groupe détient également des instruments dérivés portant sur des titres Rémy Cointreau (note 14.6).

d) Emprunts et dettes financières

De manière générale, les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif), sauf pour ceux liés à la syndication bancaire qui sont amortis linéairement sur la durée du contrat.

1.11 Trésorerie et équivalents

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Dans le tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires sont exclus de la notion de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dette financière à court terme.

1.12 Impôts différés

En application de la norme IAS12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrés en impôts différés actifs et dépréciés selon la probabilité d'utilisation.

1.13 Provisions pour risques et charges

Conformément à la norme IAS37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

1.14 Engagements de retraite et assimilés

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite pré-financés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone Euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les engagements au titre des régimes à prestations définies concernent :

- les engagements de régime de retraite à charge du groupe en Allemagne, à la Barbade et en Belgique
- les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives,
- les engagements afférents aux régimes de santé post emploi,
- les autres engagements de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France.

Dans certaines sociétés du groupe, des régimes de préretraites sont en cours, comptabilisés en indemnités de rupture de contrat de travail.

Les écarts actuariels pour les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies générés à compter du 1^{er} avril 2004 sont également imputés aux capitaux propres. Les pertes et gains actuariels correspondent aux écarts d'expérience par rapport aux hypothèses, et à l'effet des changements d'hypothèses.

1.15 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires net inclut les ventes de gros des produits finis correspondant aux marques de vins et spiritueux commercialisées par le groupe :

- aux sociétés de distribution constituant le réseau Maxxium, dont Rémy Cointreau détenait 25% jusqu'au 30 mars 2009,
- à des distributeurs,
- à des agents,
- à des grossistes (marché nord-américain principalement).

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert des risques et avantages au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et correspondent aux tarifs en vigueur avec les différents clients. Dans le cas des ventes faites à des grossistes, le chiffre d'affaires est comptabilisé net de provisions constituées au titres de remises, rabais ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

Certains produits annexes à la commercialisation de marques de vins et spiritueux (sous-traitance, négoce de produits non alcoolisés) sont enregistrés en "Autres produits et charges" pour leur montant net dès lors qu'ils ne participent pas de l'activité principale du groupe.

1.16 Définition de certains indicateurs

a) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- Du résultat opérationnel des activités qui ont été cédées au cours de l'exercice où dont la cession fait l'objet de plans confirmés validés par le conseil d'administration. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession" avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités.
- Des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisé enregistrées à la suite des tests de valeur (voir note 1.8), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

b) Résultat Brut d'Exploitation (EBITDA)

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

c) Endettement net

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents.

d) Capitaux employés

Cet agrégat est utilisé pour le calcul de la rentabilité des capitaux employés par activité et en total pour le groupe. La rentabilité des capitaux employés (ou "ROCE") est calculée en rapportant le résultat opérationnel courant de l'exercice au montant des capitaux employés à la date de clôture. Ce ratio est un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

Le montant des capitaux employés comprend :

- immobilisations incorporelles sauf marques et droits de distribution
- immobilisations corporelles
- stocks
- le poste clients et autres créances d'exploitation à l'exclusion des éléments relatifs à la TVA et aux droits d'accises
- net du poste fournisseurs et autres dettes d'exploitation à l'exclusion des éléments relatifs à la TVA et aux droits d'accises
- net des provisions pour risques et charges à l'exclusion de celles relatives aux litiges fiscaux, aux opérations cédées ou en cours de cession et à l'indemnité Maxxium.

Par ailleurs, les données comparatives sont systématiquement retraitées des éléments relatifs aux activités cédées au cours des périodes subséquentes.

1.17 Ventilation par secteur

Conformément aux dispositions de IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par "secteur" d'activité ou géographique.

a) Secteur d'activité

Les secteurs à présenter sont les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles en interne et que le "principal décideur opérationnel" utilise pour prendre des décisions opérationnelles. Le principal décideur opérationnel de Rémy Cointreau est le comité exécutif. Ce comité examine les performances opérationnelles et affecte les ressources sur la base d'informations financières analysées au niveau des activités Cognac, Liqueurs & Spiritueux, Champagne et Marques partenaires. En conséquence le groupe a identifié ces quatre activités comme étant les secteurs opérationnels à présenter. Par ailleurs, un secteur « Holding » comprend les frais centraux qui ne sont pas alloués aux différents secteurs.

Les informations données par secteur d'activité sont identiques à celles présentées au comité exécutif.

La catégorie "Marques partenaires" regroupe les marques pour lesquelles le groupe n'est impliqué dans aucun processus industriel mais agit uniquement en tant que distributeur intermédiaire.

b) Secteur géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe, Amériques, Asie et autres. "Asie et autres" regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Afrique.

1.18 Actions auto-détenues

Les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition.

Depuis le 15 novembre 2005, et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société Rémy Cointreau a confié à Rothschild & Cie Banque la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie établie par l'Association Française des Entreprises d'Investissement et approuvée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) par décision du 22 mars 2005, publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO) du 1^{er} avril 2005.

A chaque clôture, les titres Rémy Cointreau détenus par le biais du compte de liquidité ainsi que les résultats dégagés au cours de l'exercice sur les transactions conduites par le gestionnaire du contrat sont reclassés en capitaux propres. La partie trésorerie du compte de liquidité est classée en "Autres actifs financiers".

1.19 Plans d'options de souscription, d'achat ou attribution gratuite d'actions

Conformément à IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", les plans accordés après le 7 novembre 2002 donnent lieu à la comptabilisation d'une charge relative à l'estimation de l'avantage accordé aux bénéficiaires des plans. La contrepartie de la charge classée en "Frais administratifs" est une augmentation des réserves.

- Pour les plans d'options : l'avantage est évalué le jour de l'attribution de chaque plan en utilisant un modèle binomial et il est réparti linéairement sur la période d'acquisition des droits (4 ans).
- Pour les plans d'actions gratuites : la valorisation est basée sur le cours de l'action au jour de l'attribution et sur l'estimation des dividendes versés pendant la période d'acquisition des droits, pondérés par l'espérance de réalisation des critères d'attribution définitifs. L'avantage est réparti linéairement sur la période d'acquisition des droits (2 ans).

1.20 Résultat par action

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction des actions auto-détenues.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions auto-détenues et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes au sein des différents plans d'options de souscription d'actions non encore prescrits à la date de clôture. Conformément à IAS 33, les fonds provenant de la levée théorique des options de souscription des plans sont présumés affectés dans le calcul au rachat d'actions au prix du marché.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

1.21 Activités cédées ou en cours de cession

Lorsqu'une société ou une activité a été qualifiée d'activité en cours de cession à la date de clôture selon les critères de IFRS 5, les actifs et passifs directement liés à l'opération en cours et qui seront transférés lors de la cession effective sont reclassés en "Actifs destinés à être cédés" ou "Passifs destinés à être cédés" uniquement pour l'exercice en cours.

Lorsqu'une société ou une activité qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte a été cédée au cours de la période ou classée en actifs destinés à être cédés :

- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité pour les périodes de comparaison est reclassée dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession". Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : "Impact des activités cédées ou en cours de cession" au niveau des flux d'exploitation.
- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité jusqu'à la date de cession est reclassée dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession" pour la période au cours de laquelle la cession a lieu. Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : "Impact des activités cédées ou en cours de cession" au niveau des flux d'exploitation.
- le résultat dégagé sur la transaction de cession, net des frais de transactions et des impôts est également enregistré dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession". Dans le tableau des flux de trésorerie, on distingue, la trésorerie reçue en contrepartie de la vente nette des frais encourus sur la transaction, classés en flux sur investissements, et l'effet éventuel de la dé-consolidation de la trésorerie détenue par l'entité cédée, classé en flux de financements.

Les frais directs liés à l'opération de cession en cours qui sont engagés de manière irrévocable à la date de clôture sont enregistrés dans la ligne "Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession". Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant la ligne : "Impact des activités cédées ou en cours de cession", au niveau des flux sur investissements.

1.22 Consolidation des coopératives

Depuis le 1^{er} avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité ad-hoc, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de crus dans le cadre de contrats triennaux d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

2 VARIATIONS DE PERIMETRE

2.1 Acquisitions de la période

Le groupe Rémy Cointreau n'a procédé à aucune cession ou acquisition au cours de la période mais il a finalisé certaines opérations de l'exercice précédent. Ainsi, un solde de 10,7 millions d'euros relatif aux quatre entités de distribution acquises auprès de Maxxium et à la constitution du joint-venture avec Underberg en Allemagne a été décaissé sur l'exercice.

2.2 Actifs et passifs destinés à être cédés

Conformément à IFRS 5, des actifs significatifs dont la cession est envisagée de façon ferme à la date de clôture sont reclassés au poste "actifs destinés à être cédés". Les passifs directement associés à ces éléments sont également reclassés au poste "passifs directement liés aux actifs destinés à être cédés". Les actifs cessent d'être amortis à partir de leur date de reclassement. Les actifs reclassés sont ramenés à la valeur estimée de réalisation lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable.

Au 31 mars 2010, il n'y a plus d'actifs significatifs à ce poste, le solde apparaissant au 31 mars 2009 ayant été reclassé.

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Ensembles immobiliers Reims	-	-	1,8
Site industriel Machecouls	-	0,2	0,2
Autres	-	-	0,5
Total actif	-	0,2	2,5

3 MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en millions d'euros)	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
Valeur brute au 31 mars 2008	621,6	9,1	23,3	654,0
Acquisitions	-	-	3,4	3,4
Cessions, mises au rebut	-	(0,7)	(2,5)	(3,2)
Variations de périmètre	-	-	0,2	0,2
Autres mouvements	-	-	0,3	0,3
Ecart de conversion	1,4	0,9	0,3	2,6
Valeur brute au 31 mars 2009	623,0	9,3	25,0	657,3
Acquisitions	-	-	3,0	3,0
Cessions, mises au rebut	-	-	(0,4)	(0,4)
Ecart de conversion	(0,1)	(0,1)	-	(0,2)
Valeur brute au 31 mars 2010	622,9	9,2	27,6	659,7
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2008	3,4	7,1	16,5	27,0
Dotations	-	-	2,5	2,5
Cessions, mises au rebut	-	(0,2)	(2,5)	(2,7)
Ecart de conversion	-	0,5	0,2	0,7
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2009	3,4	7,4	16,7	27,5
Dotations	-	-	2,7	2,7
Cessions, mises au rebut	-	-	(0,3)	(0,3)
Ecart de conversion	-	-	(0,1)	(0,1)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2010	3,4	7,4	19,0	29,8
Valeur nette au 31 mars 2008	618,2	2,0	6,8	627,0
Valeur nette au 31 mars 2009	619,6	1,9	8,3	629,8
Valeur nette au 31 mars 2010	619,5	1,8	8,6	629,9

La rubrique "Autres" comprend principalement des licences de logiciels et des droits au bail.

Les marques et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinies ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur selon la méthode décrite à la note 1.8 au 30 septembre 2009. La valeur actuelle retenue pour les marques et autres actifs associés est basée sur la valeur d'usage. Aucune dépréciation n'a été constatée à l'issue de ces tests.

Les hypothèses retenues pour le test annuel de perte de valeur comprennent :

- des taux d'actualisation avant impôt de 7,8% à 9,1%,
- un taux de croissance à l'infini entre 1% et 2%.

Compte tenu des prévisions et des paramètres financiers pris en compte pour ces tests, une hausse de 0,5 point du taux d'actualisation ou une baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5 point n'entraînerait pas de dépréciation pour aucune des marques et autres immobilisations incorporelles détenues par le groupe.

Au 31 mars 2010, le groupe n'a pas identifié d'indice de perte de valeur de nature à remettre en cause le résultat des tests de valeur effectués au 30 septembre 2009.

4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en millions d'euros)	Terrains	Constructions	Autres	En cours	Total
Valeur brute au 31 mars 2008	36,4	90,3	163,6	10,3	300,6
Acquisitions	-	1,3	3,0	23,8	28,1
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(0,2)	(3,2)	(0,1)	(3,8)
Variations de périmètre	-	-	0,2	-	0,2
Autres mouvements	1,8	12,8	16,3	(31,4)	(0,5)
Ecart de conversion	0,1	1,2	2,4	-	3,7
Valeur brute au 31 mars 2009	38,0	105,4	182,3	2,6	328,3
Acquisitions	-	0,1	2,5	22,6	25,2
Cessions, mises au rebut	-	(0,1)	(3,2)	-	(3,3)
Autres mouvements	3,9	8,3	9,9	(21,9)	0,2
Ecart de conversion	-	(0,1)	(0,2)	-	(0,3)
Valeur brute au 31 mars 2010	41,9	113,6	191,3	3,3	350,1
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2008	1,4	34,6	84,6	-	120,6
Dotations	0,1	2,6	9,6	-	12,3
Cessions, mises au rebut	-	(0,2)	(2,9)	-	(3,1)
Autres mouvements	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Ecart de conversion	-	0,2	1,4	-	1,6
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2009	1,5	37,2	92,6	-	131,3
Dotations	0,3	2,8	10,3	-	13,4
Cessions, mises au rebut	-	(0,1)	(3,0)	-	(3,1)
Autres mouvements	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	-	-	(0,1)	-	(0,1)
Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2010	1,8	39,9	99,8	-	141,5
Valeur nette au 31 mars 2008	35,0	55,7	79,0	10,3	180,0
Valeur nette au 31 mars 2009	36,5	68,2	89,7	2,6	197,0
Valeur nette au 31 mars 2010	40,1	73,7	91,5	3,3	208,6

Pour l'exercice clos au 31 mars 2010, les acquisitions de 25,2 millions d'euros correspondent principalement à des investissements industriels sur les différents sites de production du groupe (Cognac, Angers, Reims, la Barbade).

Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

5 PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.2.

(en millions d'euros)	Maxxium	Dynasty	Lixir	Diversa	Total
Au 31 mars 2008	76,4	43,9	-	-	120,3
Dividendes versés	-	(1,4)	-	-	(1,4)
Résultat de la période	-	2,3	0,7	-	3,0
Variation de périmètre	(80,4)	-	0,6	7,2	(72,6)
Ecart de conversion	4,0	8,8	-	-	12,8
Au 31 mars 2009	-	53,6	1,3	7,2	62,1
Dividendes versés	-	(1,4)	(0,7)	-	(2,1)
Résultat de la période	-	4,0	0,7	0,2	4,9
Ecart de conversion	-	(0,6)	-	-	(0,6)
Au 31 mars 2010	-	55,6	1,3	7,4	64,3

5.1 Dynasty

Le groupe Dynasty Fine Wines Limited, coté à la bourse de Hong Kong, produit et commercialise différentes gammes de vins sur le marché chinois où il détient une position de premier plan. Sa relation avec le groupe Rémy Cointreau date de la création du joint-venture avec la municipalité de Tianjin (RPC) en 1980.

Au 31 mars 2010, Rémy Cointreau détenait 336,5 millions de titres du groupe Dynasty, soit 27,03%. A cette date, la cotation de l'action était de 2,52 HKD (2009 : 1,30 HKD ; 2008 : 1,69 HKD).

Il n'y a aucune transaction commerciale entre le groupe Rémy Cointreau et le groupe Dynasty. La relation est donc essentiellement financière.

L'exercice social du groupe Dynasty se termine au 31 décembre. Les informations financières sur le groupe Dynasty sont disponibles à l'adresse suivante : www.dynasty-wines.com. Pour la mise en équivalence, les données sont retraitées pour tenir compte de la période de référence de Rémy Cointreau (exercice clos au 31 mars).

5.2 Lixir

Le 7 octobre 2008 le groupe Rémy Cointreau a acquis 50% de la société de distribution française Lixir auprès de Wiliam Grant & Sons Investments Ltd pour 0,5 millions d'euros.

Au 31 mars 2010 le chiffre d'affaires de Lixir s'élève à 164,4 millions d'euros (2009 : 192,1 millions d'euros).

5.3 Diversa

Le groupe a pris une participation de 50% dans la société Diversa GmbH le 31 mars 2009 pour constituer une coentreprise de distribution en Allemagne avec le groupe Underberg.

Cette société a démarré son activité le 1^{er} avril 2009. Au 31 mars 2010 le chiffre d'affaires de Diversa GmbH s'élève à 118,8 millions d'euros.

6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Titres de participations non consolidées	5,1	4,8	5,4
Pré-paiements sur régimes de retraite et assimilés	0,4	0,4	0,3
Prêt vendeur	60,7	52,8	43,6
Prêts à des participations non consolidées	1,1	1,0	1,1
Compte de liquidité hors actions Rémy Cointreau	2,9	1,1	2,7
Autres	1,0	1,0	1,0
Total	71,2	61,1	54,1

6.1 Titres de participation non consolidées

(en millions d'euros)	% détenu	2010	% détenu	2009	% détenu	2008
Dettling & Marmot (Suisse)	25,0%	1,0	25,0%	1,0	25,0%	1,0
Ducs de Gascogne S.A. (France)	30,1%	1,1	30,1%	1,1	30,1%	1,1
Tianjin Dvpt Holding Ltd (RPC)	0,2%	0,5	0,2%	0,3	0,2%	0,6
Balchoa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8%	0,5	0,8%	0,5	-	-
Caves Allianca S.A. (Portugal)	-	-	-	-	5,4%	0,8
REVICO (France)	5,0%	0,4	5,0%	0,4	5,0%	0,4
TRANSMED (France)	9,6%	0,0	9,6%	0,0	9,6%	0,0
Destilarias de Vilafranca S.A. (en cours de liquidation)	100,0%	1,5	100,0%	1,5	100,0%	1,5
Autres participations		0,1		-		-
Total		5,1		4,8		5,4

6.2 Prêt vendeur

Lors de la cession du pôle Lucas Bols le 11 avril 2006, le groupe Rémy Cointreau a octroyé un prêt vendeur de 50 millions d'euros d'une durée maximale de 7 ans (échéance 11 avril 2013) portant intérêts à 3,5%. Les intérêts sont capitalisés.

Ce prêt a été enregistré net d'une option de remboursement anticipé au gré de l'acquéreur de 10 millions d'euros prévue par le contrat si le remboursement intervenait avant le 11 avril 2009.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2010, la société Lucas Bols BV, bénéficiaire de ce prêt a notifié à Rémy Cointreau son intention de ne pas exercer l'option de remboursement anticipé avant le 11 avril 2010. En conséquence et selon les termes du contrat, l'option de remboursement anticipé est portée à 2,5 millions d'euros et les intérêts sont rétroactivement recalculés à 5,5%, ceci sous réserve d'un remboursement avant le 11 avril 2011. En cas de non-remboursement à cette date, l'option de remboursement anticipé sera réduite à zéro et les intérêts seront rétroactivement recalculés pour chaque période sur la base de l'EURIBOR 3 mois plus une marge de 3,04%. La date maximale de remboursement du prêt est le 11 avril 2013.

Au 31 mars 2010, le prêt est comptabilisé pour la valeur actuelle des flux que Rémy Cointreau percevrait en cas de remboursement avant le 11 avril 2011 selon les termes du contrat.

6.3 Compte de liquidité

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2006, Rémy Cointreau a souscrit auprès d'un intermédiaire financier un compte de liquidité (note 1.18). Ce type de contrat ne respecte pas les critères permettant l'enregistrement en "Trésorerie et équivalents". D'autre part, le solde du compte correspondant à la valorisation des actions Rémy Cointreau détenues dans le cadre du contrat est reclassé en déduction des capitaux propres consolidés en tant qu'actions auto-détenues (note 10.1.2).

7 STOCKS

7.1 Détail par type

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Marchandises et produits finis	105,4	114,6	86,3
Matières premières	85,7	97,0	81,9
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	780,0	745,0	690,8
Autres encours	2,4	4,3	4,3
Valeur brute	973,5	960,9	863,3
Provision pour dépréciation	(3,7)	(2,5)	(4,5)
Valeur nette	969,8	958,4	858,8

7.2 Analyse de la variation

(en millions d'euros)	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Solde au 31 mars 2008	863,3	(4,5)	858,8
Mouvement	73,5	2,5	76,0
Variation de périmètre	6,7	(0,2)	6,5
Ecarts de conversion	17,4	(0,3)	17,1
Solde au 31 mars 2009	960,9	(2,5)	958,4
Mouvement	13,9	(1,2)	12,7
Ecarts de conversion	(1,3)	(0,0)	(1,3)
Solde au 31 mars 2010	973,5	(3,7)	969,8

Pour l'exercice clos au 31 mars 2009, les montants présentés en "Variation de périmètre" comprennent les stocks détenus par les quatre entités rachetées à Maxxium le 31 mars 2009.

8 CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Créances clients	191,5	154,9	169,4
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	19,5	70,5	20,9
Charges diverses payées d'avance	6,1	8,4	10,4
Avances versées	18,6	9,5	10,1
Créances sur cession d'actifs	2,9	7,7	5,4
Autres créances	9,5	31,1	22,1
Total	248,1	282,1	238,3
dont provision pour créances douteuses	(5,1)	(4,7)	(5,3)

La provision pour créances douteuses est identifiée au cas par cas et évaluée dès lors que le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable de la créance concernée.

Au 31 mars 2009, le poste « Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat) » comprenait une créance de TVA de 42,8 millions d'euros relative au paiement de l'indemnité de sortie de Maxxium. Cette créance, contrepartie de la dette décrite en note 13 a été remboursée en mai 2009.

Au 31 mars 2010, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Total	Non échues		Echues	
		Moins de 3 mois	Plus de 3 mois	Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
Valeur brute des créances	196,6	150,7	5,3	25,5	15,1
Provision pour dépréciation	(5,1)	(0,1)	-	(0,2)	(4,8)
Valeur nette des créances	191,5	150,6	5,3	25,3	10,3

9 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Dépôts court terme	28,1	66,1	0,1
Comptes courant d'associés	0,2	1,9	1,2
Banque	58,0	21,4	36,0
Total	86,3	89,4	37,3

10 CAPITAUX PROPRES

10.1 Capital social, primes d'émission et actions auto-détenues

	Nombre d'actions	Actions auto-détenues	Total nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Action auto-détenues
Au 31 mars 2008	46 558 793	(4 705)	46 554 088	74,5	664,5	0,1
Levées d'options	47 908	-	47 908	0,1	0,8	-
Paiement partiel du dividende en actions	673 843	-	673 843	1,1	20,2	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2006	89 500	-	89 500	0,1	-	-
Variation du compte de liquidité	-	(86 000)	(86 000)	-	-	(1,8)
Autres actions auto-détenues	-	(12 500)	(12 500)	-	-	(0,3)
Reclassement en réserves consolidées	-	-	-	-	-	(0,3)
Au 31 mars 2009	47 370 044	(103 205)	47 266 839	75,8	685,5	(2,3)
Levées d'options	73 030	-	73 030	0,1	1,3	-
Paiement partiel du dividende en actions	980 095	-	980 095	1,6	21,4	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2007	86 600	-	86 600	0,1	-	-
Variation du compte de liquidité	-	83 747	83 747	-	-	1,8
Autres actions auto-détenues	-	4 605	4 605	-	-	0,1
Au 31 mars 2010	48 509 769	(14 853)	48 494 916	77,6	708,2	(0,4)

10.1.1 Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2010 est composé de 48 509 769 actions d'une valeur nominale de 1,60 euros.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2010, 73 030 actions ont été émises dans le cadre des options de souscription d'actions accordées à certains membres du personnel.

Le 15 septembre 2009, Rémy Cointreau a émis 980 095 actions suite à l'option offerte aux actionnaires du paiement partiel du dividende en actions.

Le 19 novembre 2009, 86 600 actions ont été émises par prélèvement sur les réserves disponibles suite à l'attribution effective du plan d'actions gratuites 2007.

10.1.2 Actions auto-détenues

Au 31 mars 2010, 2 253 actions Rémy Cointreau figuraient au crédit du compte de liquidité mis en oeuvre depuis novembre 2005 (note 1.18). Le résultat net d'impôt réalisé sur les titres par le gestionnaire du compte de liquidité pendant l'exercice clos au 31 mars 2010 n'est pas significatif.

Au 31 mars 2010, Rémy Cointreau détenait 12 600 actions en couverture des levées sur les plans d'option d'achat d'action n°12 et 13.

Rémy Cointreau dispose encore d'une faculté de rachat de 213 503 titres dans le cadre du contrat de vente à réméré conclu le 24 mars 2005 (194 000 actions à 27,67€ par action et 19 503 actions à 28,07€) et d'une option d'achat pour 224 497 titres (prix d'option 28,07€ par action), la totalité ayant pour finalité la couverture de plans d'options d'achat d'actions n°12 et 13).

10.2 Nombre d'actions retenues dans le calcul du résultat par action

Les principes de calcul du résultat par action sont décrits en note 1.20.

	Mars 2010	Mars 2009	Mars 2008
Nombre moyen d'actions simple:			
Nombre moyen d'actions	48 003 977	46 980 348	46 325 577
Nombre moyen d'actions auto-détenues	(14 853)	(103 205)	(4 705)
Total pris en compte pour le résultat par action simple	47 989 124	46 877 143	46 320 872
Nombre moyen d'actions dilué:			
Nombre moyen d'actions simple	47 989 124	46 877 143	46 320 872
Effet de dilution des stock options ⁽¹⁾	202 370	236 246	471 248
Total pris en compte pour le résultat par action dilué	48 191 494	47 113 389	46 792 120

(1) Le cours de l'action Rémy Cointreau pris en référence pour le calcul des actions potentielles futures sur levées d'options est de 30,69 € pour 2010, 31,05 € pour 2009 et 49,06€ pour 2008

10.3 Plans d'options et assimilés

10.3.1 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Ces plans ont été attribués dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales extraordinaires des actionnaires du 26 août 1998 (plans 7,8,9), 24 août 2000 (plans 10,11), 21 septembre 2001 (plan 11,12), 7 septembre 2004 (plan 13).

Date de début d'exercice	Plan n°	Durée	Type (1)	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice en euros	Options caduques	Options exercées au 31 mars 2009	Options exercées au cours de l'exercice	Cours moyen d'exercice	Options en vie au 31 mars 2010
28 avril 1999	7	10 ans	S	289 300	12,20	4 700	281 338	3 262	21,57	-
7 décembre 1999	8	10 ans	S	499 100	16,36	5 010	464 352	29 738	33,69	-
30 mai 2000	9	10 ans	S	131 280	18,85	-	113 740	17 540	36,48	-
1 mars 2003	10	8 ans	S	1 016 600	27,10	34 000	758 810	16 890	37,24	206 900
8 mars 2006	11	6 ans	S	659 500	25,00	8 500	462 127	5 600	37,18	183 273
16 septembre 2007	12	6 ans	A	287 000	27,67	27 000	82 795	3 605	37,85	173 600
24 décembre 2008	13	6 ans	A	262 000	28,07	35 000	8 000	1 000	38,55	218 000
Total				3 144 780		114 210	2 171 162	77 635	35,09	781 773

(1) S = Souscription, A = Achat

Pour l'ensemble des plans, une option correspond à une action attribuée.

10.3.2 Attributions gratuites

Date d'attribution (1)	Plan n°	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation	Options attribuées à l'origine	Valeur de l'action à la date d'attribution	Options caduques	Options attribuées à l'issue de la période d'acquisition	Options en vie au 31 mars 2010
20 novembre 2007	2007	2 ans	2 ans	91 100	50,47	4 500	86 600	-
20 novembre 2008	2008	2 ans	2 ans	89 900	24,89	1 000	n/a	88 900
19 novembre 2009	2009	2 ans	2 ans	102 300	34,05		n/a	102 300
Total				283 300		5 500	86 600	191 200

(1) la date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans

Plan n°	Assemblée Générale Mixte ayant autorisé le plan
2007	28 juillet 2005
2008	16 septembre 2008
2009	16 septembre 2008

Pour ces trois plans, le conseil d'administration a établi les conditions d'acquisition suivantes :

- 60% des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition.
- 40% des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition et atteinte de critères de performance du groupe mesurés au terme de l'exercice précédant l'issue de la période d'acquisition. Ces critères concernent le ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires et retour sur capitaux employés mesurés à cours de change et périmètres constants.

Les actions attribuées à l'issue de la période d'acquisition du plan 2007 ont donné lieu à la création de 86 600 nouvelles actions par prélèvement sur les réserves. Ce plan a été attribué en totalité (sauf 4 500 actions devenues caduques suite au départ des bénéficiaires).

10.3.3 Calcul de la charge de l'exercice

En application de IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel (note 1.19). Seuls les plans octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 sont pris en compte.

Pour chaque plan, on détermine la valeur unitaire de l'option ou de l'action gratuite. La charge est déterminée en multipliant ces valeurs unitaires par l'estimation du nombre d'options ou d'actions gratuites qui seront attribuées. Elle est répartie linéairement sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date du conseil ayant décidé de chaque plan (4 ans pour les plans 12 et 13, 2 ans pour les attributions gratuites).

Les hypothèses de valorisation et les valeurs qui en résultent sont les suivantes pour les plans entrant dans le calcul de la charge pour l'exercice clos au 31 mars 2010 :

	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009
Espérance de réalisation des critères de performance	100%	100%	100%
Taux de rotation	5,0%	8,0%	8,0%
Valeur unitaire de l'option	47,87 €	20,74 €	29,84 €

Pour l'exercice clos au 31 mars 2010, la charge est de 3,4 millions d'euros (2009 : 3,6 millions d'euros ; 2008 : 3,5 millions d'euros).

10.4 Dividendes

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2010, Rémy Cointreau SA a procédé au paiement d'un dividende global de 1,30 euros par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2009 avec option permettant que la moitié du dividende, soit 0,65 euro par action soit payée en actions. Le paiement en actions a été effectué le 15 septembre 2009 pour un montant total de 23,0 millions d'euros correspondant à l'émission de 980 095 actions au prix de 23,45 euros. Le solde, soit 38,5 millions d'euros a été payé en numéraire en octobre 2009.

Le dividende qui sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires du 27 juillet 2010 au titre de l'exercice clos au 31 mars 2010 est de 1,30 euro par action soit un montant total de 63,1 millions d'euros avant effet des actions auto-détenues. Il sera proposé aux actionnaires une option permettant que la moitié du dividende, soit 0,65 euro par action, soit payée en actions.

10.5 Intérêts minoritaires

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Intérêts des minoritaires de Mount Gay Distilleries	0,9	0,9	0,7
Autres entités liées à Takirra Invest Corp	-	(2,7)	(2,5)
Total	0,9	(1,8)	(1,8)

10.6 Gestion du capital et structure financière

La gestion du capital fait partie intégrante de l'optimisation de la structure financière du Groupe. En la matière, Rémy Cointreau tient compte des caractéristiques propres à son activité et aux objectifs stratégiques qu'il s'est assignés. Ceux-ci requièrent un niveau élevé de capitaux employés, principalement à travers les stocks d'eaux de vie et de vins en cours de vieillissement. Ceux-ci représentent une garantie unique pour l'avenir de ses marques et leur potentiel de création de valeur pour ses actionnaires.

Depuis plusieurs années, le groupe poursuit avec détermination une politique de réduction de son endettement afin de maximiser les ressources disponibles pour le développement de ses marques. Ceci l'a conduit à céder ses actifs non stratégiques et à retenir de nouveaux indicateurs de performance tels que le retour sur capitaux employés et la capacité de génération de cash des différentes activités. Le groupe a également mis en place des programmes de factoring au cours de l'exercice qui ont permis une accélération des encaissements client à hauteur de 11,9 millions d'euros au 31 mars 2010.

Un autre indicateur clé est le "ratio A" (Endettement net moyen/EBITDA) (notes 11.7 et 14.7) dont le respect conditionne la disponibilité de certaines ressources financières du groupe. Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2010, l'exploitation des activités poursuivies a généré des flux (avant impôts et frais financiers) de 173,5 millions d'euros. La dette financière nette est en baisse de 30,5 millions d'euros et le ratio dette financière nette sur capitaux propres est de 0,49 (0,55 en mars 2009, 0,49 en mars 2008). Le ratio A s'est établi à 3,17, largement inférieur à la limite de 3,50 fixée par les conditions du contrat de crédit syndiqué.

11 DETTE FINANCIERE

11.1 Dette financière nette

(en millions d'euros)	2010			2009			2008		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dette financière brute	537,7	50,0	587,7	592,4	28,9	621,3	322,1	156,1	478,2
Trésorerie et équivalents (note 9)	-	(86,3)	(86,3)	-	(89,4)	(89,4)	-	(37,3)	(37,3)
Dette financière nette	537,7	(36,3)	501,4	592,4	(60,5)	531,9	322,1	118,8	440,9

11.2 Dette financière brute par nature

(en millions d'euros)	2010			2009			2008		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Emprunts obligataires	191,5	-	191,5	191,0	-	191,0	191,0	1,9	192,9
Tirages sur syndication bancaire	344,8	25,2	370,0	370,0	-	370,0	130,0	-	130,0
Tirages sur autres lignes confirmées	-	-	-	30,0	-	30,0	-	-	-
Tirages sur lignes non confirmées	-	-	-	-	-	-	-	88,9	88,9
Autres dettes financières et découverts	-	0,5	0,5	-	0,6	0,6	-	0,4	0,4
Frais d'émission du crédit syndiqué	-	(0,1)	(0,1)	(0,1)	(0,4)	(0,5)	(0,4)	(0,4)	(0,8)
Intérêts courus non échus	-	2,4	2,4	-	8,3	8,3	-	2,9	2,9
Total Rémy Cointreau S.A.	536,3	28,0	564,3	590,9	8,5	599,4	320,6	93,7	414,3
Location financement	-	-	-	0,1	-	0,1	0,1	0,1	0,2
Autres dettes financières et découverts	1,4	15,8	17,2	1,4	12,5	13,9	1,4	9,3	10,7
Dette financière entités ad-hoc	-	6,2	6,2	-	7,9	7,9	-	53,0	53,0
Total filiales	1,4	22,0	23,4	1,5	20,4	21,9	1,5	62,4	63,9
Dette financière brute	537,7	50,0	587,7	592,4	28,9	621,3	322,1	156,1	478,2

11.3 Dette financière brute par échéance

(en millions d'euros)	
Avant le 30 juin 2010	47,8
15 juillet 2010	2,2
30 juin 2011	1,4
15 janvier 2012	191,5
7 juin 2012	344,8
Total	587,7

Au 31 mars 2010, le montant des lignes de crédit confirmées non tirées de Rémy Cointreau est de 210 millions d'euros (2009 : 220,0 millions d'euros ; 2008 : 370,0 millions d'euros). En incluant les entités ad-hoc, le montant est de 235,8 millions d'euros (2009 : 249,5 millions d'euros ; 2008 : 383,0 millions d'euros).

Au 31 mars 2010, le groupe Rémy Cointreau dispose de ressources confirmées pour un total de 804,4 millions d'euros (2008 : 849,8 millions d'euros ; 2009 : 760,7 millions d'euros), dont les échéances sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Emprunts obligataires	Syndication bancaire	Autres lignes confirmées	Ressources entités ad-hoc	Total
30 avril 2010	-	-	20,0	-	20,0
7 juin 2010	-	34,0	-	-	34,0
30 juin 2010	-	-	-	32,0	32,0
9 juillet 2010	-	-	30,0	-	30,0
15 mars 2011	-	-	30,0	-	30,0
15 janvier 2012	192,4	-	-	-	192,4
7 juin 2012	-	466,0	-	-	466,0
Total	192,4	500,0	80,0	32,0	804,4
Utilisation au 31 mars 2010	192,4	370,0	-	6,2	568,6

Le risque de liquidité est détaillé en note 14.

11.4 Dette financière brute par type de taux

(en millions d'euros)	2010			2009			2008		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	191,5	-	191,5	191,0	-	191,0	191,0	1,9	192,9
Taux variable	346,2	47,6	393,8	401,4	20,6	422,0	131,1	151,3	282,4
Intérêts courus non échus	-	2,4	2,4	-	8,3	8,3	-	2,9	2,9
Dette financière brute	537,7	50,0	587,7	592,4	28,9	621,3	322,1	156,1	478,2

(en millions d'euros)	2010			2009			2008		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Tirages sur syndication bancaire	344,8	25,2	370,0	370,0	-	370,0	130,0	-	130,0
Tirages sur autres lignes confirmées	-	-	-	30,0	-	30,0	-	-	-
Tirages sur lignes non confirmées	-	-	-	-	-	-	-	88,9	88,9
Autres	1,4	22,4	23,8	1,4	20,6	22,0	1,1	62,4	63,5
Total dette à taux variable	346,2	47,6	393,8	401,4	20,6	422,0	131,1	151,3	282,4

Les tirages sur la syndication bancaire, les autres lignes confirmées et les lignes non confirmées font l'objet de couverture. Les instruments de couverture de taux d'intérêt en portefeuille à la date de clôture sont décrits à la note 14.

11.5 Dette financière brute par devises

(en millions d'euros)	2010			2009			2008		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	537,7	38,9	576,6	592,4	21,9	614,3	322,1	150,2	472,3
Dollar US	-	11,1	11,1	-	4,8	4,8	-	5,9	5,9
Chinese Yuan	-	-	-	-	2,2	2,2	-	-	-
Dette financière brute	537,7	50,0	587,7	592,4	28,9	621,3	322,1	156,1	478,2

11.6 Emprunts obligataires

Au 31 mars 2010, la dette financière de Rémy Cointreau ne comprend plus qu'un emprunt obligataire émis le 15 janvier 2005 portant intérêt à 5,2%, dont le nominal, initialement 200 millions d'euros (200 000 obligations d'un nominal de 1 000 euros), à été ramené à 192,4 millions d'euros en juin 2007 suite au remboursement anticipé de 7 632 obligations.

Cet emprunt obligataire, d'une durée de 7 ans est remboursable au pair à l'échéance. Le taux d'intérêt de 5,2 % est payable semestriellement.

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

L'émission comporte les clauses suivantes de remboursement par anticipation au gré de l'émetteur :

- Avant le 15 janvier 2008, dans le cas d'une augmentation de capital publique ou réservée, pour un remboursement sur une base proportionnelle jusqu'à 35 % du montant nominal total des obligations émises à un prix de 105,2%,
- Avant le 15 janvier 2009, à tout moment, au pair majoré d'une prime égale au montant le plus élevé des deux montants suivants :
 - 1% du principal remboursé,
 - un montant égal à la différence entre : (A) la valeur actuelle à la date de remboursement au prix de 102,6% majoré des intérêts calculés sur la période allant de la date de remboursement jusqu'au 15 janvier 2009 et (B) le montant en principal de l'obligation. Le taux d'actualisation retenu est le taux du Bund à la date de remboursement majoré de 50 points de base,
- A partir du 15 janvier 2009, dans tous les cas, pour la totalité ou une partie des obligations au prix de 102,6% jusqu'au 15 janvier 2010 exclu, 101,3% du 15 janvier 2010 au 15 janvier 2011 exclu et au pair à partir du 15 janvier 2011.
- Le contrat obligataire prévoit en outre que chaque porteur a la faculté de demander le remboursement de ses obligations au prix de 101 % :
 - en cas de vente ou d'un transfert de toute ou d'une part substantielle des actifs de Rémy Cointreau,
 - en cas d'approbation par les actionnaires d'un plan de liquidation ou de dissolution volontaire de l'émetteur et
 - dans le cas où ORPAR et RECOPART détiendraient ensemble moins d'un tiers des droits de vote de l'émetteur et une autre personne ou groupe obtient plus d'un tiers des droits de vote de l'émetteur ou ORPAR et RECOPART seraient dans l'incapacité de nommer pendant deux années consécutives la majorité du conseil d'administration,
- à tout moment au pair, mais intégralement, en cas de changement matériel du régime fiscal applicable aux paiements fait par l'émetteur sur les obligations postérieurement à la date d'émission.

En cas de cession d'actifs et en l'absence d'utilisation du produit de la cession pour des opérations autorisées, Rémy Cointreau doit proposer dans un délai de 365 jours à compter de la réception du produit de la cession, un remboursement anticipé de l'émission à hauteur du produit de la cession. Par ailleurs, le contrat stipule des conventions pouvant limiter la capacité de distribution des dividendes en cas de résultat déficitaire.

11.7 Syndication bancaire

Au 31 mars 2010, Rémy Cointreau dispose d'un crédit syndiqué de 500 millions d'euros conclu le 7 juin 2005. Le contrat prévoit la mise à disposition d'une ligne de crédit "revolving" de 500 millions d'euros dont 466 millions d'euros à échéance du 7 juin 2012 et 34 millions d'euros à échéance du 7 juin 2010.

Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge fixée au départ à 0,675% par an et susceptible d'évoluer comme suit en fonction du ratio "Endettement net moyen/EBITDA" (ratio A).

Ratio A	Marge applicable
A > 4,25	0,875%
3,75 < A < 4,25	0,675%
3,25 < A < 3,75	0,525%
2,75 < A < 3,25	0,425%
A < 2,75	0,325%

La commission d'engagement sur la partie non utilisée du crédit est de 37,5% de la marge applicable si A > 3,75 et 35% si A < 3,75.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

Dans ce contrat, Rémy Cointreau s'engage à respecter les ratios financiers suivants calculés au 30 septembre et au 31 mars de chaque exercice :

Période	Ratio A
Date de signature au 30/09/2006	Ratio A < 4,50
Du 01/10/2006 au 30/09/2007	Ratio A < 4,00
Du 01/10/2007 au 30/09/2008	Ratio A < 3,75
Du 01/10/2008 à maturité	Ratio A < 3,50

La définition des indicateurs rentrant dans le calcul du ratio A est indiquée en note 1.16. Les montants retenus pour ces différents indicateurs pour le calcul de chaque période sont ajustés selon les termes du contrat.

Au 31 mars 2010, le ratio A s'élève à 3,17 (2009: 2,99 ; 2008: 2,54).

11.8 Autres lignes confirmées

Au 31 mars 2010, le groupe dispose de lignes confirmées, en complément de la syndication bancaire, pour un montant total de 80 millions d'euros. Les caractéristiques de ces lignes sont les suivantes :

Montant (millions d'euros)	Echéance	Indice	Marge	Commission d'engagement
20,0	30 avril 2010	EURIBOR	0,400%	0,600%
30,0	9 juillet 2010	EURIBOR	0,250%	0,250%
30,0	15 mars 2011	EURIBOR	0,400%	-

12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

12.1 Variations

(en millions d'euros)	Indemnité Maxxium	Restructuration	Plan PRP	Autres	Total
Au 31 mars 2008	250,4	10,9	1,0	13,0	275,3
Dotations	-	-	-	8,4	8,4
Actualisation	10,6	0,1	-	-	10,7
Utilisations	(224,0)	(5,6)	(0,6)	(2,4)	(232,6)
Reprises sans objet	(37,0)	(2,7)	-	(3,3)	(43,0)
Autres reclassements	-	-	-	(0,6)	(0,6)
Variation de périmètre	-	-	-	0,1	0,1
Au 31 mars 2009	-	2,7	0,4	15,2	18,3
Dotations	-	5,6	-	15,7	21,3
Utilisations	-	(1,0)	(0,3)	(5,4)	(6,7)
Reprises sans objet	-	(0,2)	-	(7,9)	(8,1)
Ecart de conversion	-	-	-	0,1	0,1
Au 31 mars 2010	-	7,1	0,1	17,7	24,9

La rubrique "Restructuration" couvre des coûts de restructuration, de fermeture ou de transfert de sites prévus ou intervenus en France et aux Pays-Bas. La rubrique "Autres" comprend des provisions constituées au titre de litiges commerciaux et fiscaux.

12.2 Echéances

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
provisions à long terme (ou échéance non connue)	5,1	12,4	7,5
provisions à court terme	19,8	5,9	267,8
Total	24,9	18,3	275,3

13 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Fournisseurs d'eau de vie	175,8	160,6	85,8
Autres fournisseurs	131,9	143,4	110,9
Avances client	10,1	1,2	1,0
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	40,3	80,7	35,1
Droits d'accises à payer	1,8	2,4	0,5
Charges de publicité à payer	40,7	23,0	32,5
Produits divers d'avance	1,6	1,5	0,5
Autres dettes	37,1	40,1	41,1
Total	439,3	452,9	307,4

Au 31 mars 2009, le poste « Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat) » comprenait une dette de TVA de 42,8 millions d'euros relative au paiement de l'indemnité de sortie de Maxxium. Elle a fait l'objet d'une procédure de remboursement auprès du trésor hollandais. Cette procédure a abouti en mai 2009 par un remboursement intégral (note 8).

14 INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHÉ

14.1 Ventilation des instruments financiers par catégorie

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39.

Au 31 mars 2010

(en millions d'euros)	notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat ⁽¹⁾	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	71,2	71,2	63,2	2,9	5,1	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	248,1	248,1	248,1	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	3,2	3,2	-	1,9	-	1,3
Trésorerie et équivalents	9	86,3	86,3	-	86,3	-	-
Actifs		408,8	408,8	311,3	91,1	5,1	1,3
Dettes financières à long terme	11	537,7	537,7	537,7	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	50,0	50,0	50,0	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	439,3	439,3	439,3	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	10,9	10,9	-	1,5	-	9,4
Passifs		1 037,9	1 037,9	1 027,0	1,5	0,0	9,4

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie "détenus à des fins de transaction" ("Trading")

Au 31 mars 2009

(en millions d'euros)	notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat (1)	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	61,1	61,1	55,2	1,1	4,8	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	282,1	282,1	282,1	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	10,8	10,8	-	4,0	-	6,8
Trésorerie et équivalents	9	89,4	89,4	-	89,4	-	-
Actifs		443,4	443,4	337,3	94,5	4,8	6,8
Dettes financières à long terme	11	592,4	592,4	592,4	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	28,9	28,9	28,9	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	452,9	452,9	452,9	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	6,9	6,9	-	3,4	-	3,5
Passifs		1 081,1	1 081,1	1 074,2	3,4	0,0	3,5

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie "détenus à des fins de transaction" ("Trading")

Au 31 mars 2008

(en millions d'euros)	notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	54,1	54,1	46,0	2,7	5,4	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	238,3	238,3	238,3	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	26,1	26,1	-	-	-	26,1
Trésorerie et équivalents	9	37,3	37,3	-	37,3	-	-
Actifs		355,8	355,8	284,3	40,0	5,4	26,1
Dettes financières à long terme	11	322,1	322,1	322,1	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	156,1	156,1	156,1	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	307,4	307,4	307,4	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	0,1	0,1	-	-	-	0,1
Passifs		785,7	785,7	785,6	0,0	0,0	0,1

14.2 Politique de gestion des risques de marché

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon glissant de 15 à 18 mois environ. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés hors zone euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

14.3 Ventilation des instruments financiers (taux d'intérêt et taux de change)

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Actif			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	1,4	3,4	1,7
Instruments dérivés sur taux de change	1,8	7,4	24,4
Total	3,2	10,8	26,1
Passif			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	7,4	5,6	-
Instruments dérivés sur taux de change	3,5	1,3	0,1
Total	10,9	6,9	0,1

14.4 Instruments dérivés sur taux d'intérêts

Rémy Cointreau gère le risque de hausse des taux d'intérêts sur ses ressources financières à taux variable (note 11.4) qui portent principalement intérêt à EURIBOR (1 mois ou 3 mois). Le groupe utilise des instruments optionnels (caps). Dans le contexte de baisse des taux, Rémy Cointreau a également conclu des swaps de taux d'intérêts.

Rémy Cointreau a également des contrats de floor qu'il adosse à sa dette à taux fixe. Ces contrats ne sont néanmoins pas qualifiés de couverture au sens de la norme IAS39. Ils sont donc classés en instruments détenus à des fins de transaction.

Au 31 mars 2010, les instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille se détaillent comme suit :

14.4.1 Par type d'instrument

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Actif			
Achats de cap	0,1	0,2	1,6
Achats de floor	1,3	3,2	0,1
Total	1,4	3,4	1,7
Passif			
Ventes de floor	1,3	3,2	0,1
Swaps de taux	6,1	2,4	-
Total	7,4	5,6	0,1

14.4.2 Par échéance et désignation

(en millions d'euros)	Nominal	Valeur initiale	Valeur de marché	dont CFH ⁽¹⁾	dont Trading ⁽¹⁾
Achats de cap					
Echéances exercice 2011	375,0	1,1	-	-	-
Echéances exercice 2012	250,0	0,6	0,1	0,1	-
	625,0	1,7	0,1	0,1	-
Achats de floor					
Echéances exercice 2011	50,0	0,1	1,3	-	1,3
	50,0	0,1	1,3	-	1,3
Total actif		1,8	1,4	0,1	1,3
Ventes de floor					
Echéances exercice 2011	50,0	1,1	1,3	-	1,3
	50,0	1,1	1,3	-	1,3
Swaps de taux d'intérêt					
Echéances exercice 2011	375,0	-	2,6	2,6	-
Echéances exercice 2015	150,0	-	3,5	3,5	-
	525,0	-	6,1	6,1	-
Total passif		1,1	7,4	6,1	1,3

⁽¹⁾ Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ; Trading : détenu à des fins de transaction

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2010, une charge avant impôts de 3,2 millions d'euros a été comptabilisée directement en capitaux propres au titre de la valorisation du portefeuille d'instruments relatifs au risque de taux d'intérêt correspondant :

- à un produit de 1,6 million d'euros recyclé en résultat suite à l'échéance ou à la déqualification des instruments et
- à une charge de 4,8 pour la variation de valeur efficace des instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs (CFH).

Sensibilité au risque de taux

Compte tenu des financements en place et des couvertures existantes au 31 mars 2010, une variation de 50 points de base à la hausse ou à la baisse sur les taux d'intérêt produirait les effets suivants, les impacts en résultat net provenant essentiellement de la dette non couverte :

	Euribor 1 mois ⁽¹⁾	
	+50 bp	-50 bp
Résultat net	0,4	0,0
Capitaux propres hors résultat net	2,0	(6,6)
Variation de valeur des instruments financiers	2,4	(1,3)
Dette financière à taux variable	393,8	393,8
dont couverte	375,0	375,0
dont non couverte	18,8	18,8

⁽¹⁾ La valeur de référence Euribor 1 mois au 31 mars 2010 soit 0,397%

14.5 Instruments dérivés sur taux de change

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des swaps cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des swaps de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée de un mois à un an.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille à la clôture. L'échéance de ces instruments n'excède pas 12 mois.

(en millions d'euros)	Nominal ⁽¹⁾	Valeur initiale	Valeur de marché	dont FVH ⁽²⁾	dont CFH ⁽²⁾	dont Trading ⁽²⁾
Options de vente et tunnels optionnels						
Vendeur USD (vs EUR)	215,1	3,4	0,6	-	0,1	0,5
Autres devises (vs EUR)	24,7	0,4	(0,7)	-	(0,7)	-
	239,8	3,8	(0,1)	-	(0,6)	0,5
Ventes à terme						
Vendeur USD (vs EUR)	29,7	-	(0,1)	-	(0,1)	-
Autres devises (vs EUR)	21,0	-	(1,5)	-	(1,5)	-
	50,7	-	(1,6)	-	(1,6)	-
Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux ⁽³⁾						
Vendeur USD (vs EUR)	(68,3)	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Acheteur HKD (vs USD)	6,4	-	-	-	-	-
Autres devises (vs EUR)	5,8	-	-	-	-	-
	(56,1)	-	(0,2)	-	-	(0,2)
Swap de devises - achat (vente) sur activités de financement ⁽³⁾						
Vendeur USD (vs EUR)	(49,7)	-	0,1	-	-	0,1
Autres devises (vs EUR)	9,6	-	0,1	-	-	0,1
	(40,1)	-	0,2	-	-	0,2
Total	194,3	3,8	(1,7)	-	(2,2)	0,5

⁽¹⁾ Nominal en devise converti au cours de clôture

⁽²⁾ Fair Value Hedge: couverture de juste valeur ; Cash Flow Hedge : couverture des flux de trésorerie futurs ;

Trading : détenu à des fins de transaction

⁽³⁾ Ecart entre le cours de clôture et le cours à terme

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2010, une charge avant impôts de 3,7 millions d'euros a été comptabilisée directement en capitaux propres au titre de la valorisation du portefeuille d'instruments relatifs au risque de change, dont 1,4 millions d'euros ont été recyclés en résultat suite à l'échéance ou à la déqualification des instruments. Le solde, soit une charge de 2,3 millions d'euros correspond à la variation de valeur efficace des instruments qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs (CFH).

Sensibilité au risque de change

Compte tenu des couvertures en place au 31 mars 2010, une variation de 10% à la hausse ou à la baisse de la parité €/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	Sensibilité Dollar US	
	+10%	-10%
Parité EUR/USD ⁽¹⁾	1,48	1,21
(en millions d'euros)		
Résultat net	2,5	(0,3)
Capitaux propres hors résultat net	5,8	(8,2)
Variation de valeur des intruments financiers	13,8	(14,4)
Valeur nominale à la clôture ⁽²⁾ :		
- des instruments USD en portefeuille	284,6	347,9
- des créances USD potentiellement exposées	73,8	90,3

⁽¹⁾ La valeur de référence est la parité €/USD au 31 mars 2010 soit 1,3479

⁽²⁾ converti en millions d'euros aux cours de simulation

14.6 Autres instruments dérivés

Les autres instruments dérivés en portefeuille au 31 mars 2010 comprennent des options d'achat de titre Rémy Cointreau portant sur 224 497 titres qui ne sont pas valorisés dans le bilan conformément à IAS 39.

14.7 Risque de liquidité

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2010.

(en millions d'euros)	Avant le 31 mars 2011	Avant le 31 mars 2012	Avant le 31 mars 2013	Avant le 31 mars 2014	Au delà	Total
Dette financière à long terme	-	192,4	344,8	-	-	537,2
Dette financière à court terme et intérêts courus	51,5	-	-	-	-	51,5
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	439,3	-	-	-	-	439,3
Instruments financiers dérivés	3,4	0,8	4,4	4,4	3,6	16,6
Passifs comptabilisés au 31 mars 2009	494,2	193,2	349,2	4,4	3,6	1 044,6
Intérêts futurs sur dette financière	13,2	11,1	0,5	-	-	24,8
Total décaissements	507,4	204,3	349,7	4,4	3,6	1 069,4

Conformément à IFRS7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2010 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice. Pour les instruments financiers dérivés, il s'agit des flux nets de trésorerie qui devraient être contractuellement décaissés sur la base des conditions de marché à la clôture hors actualisation des flux.

Le risque de liquidité est induit principalement par l'échéance et la disponibilité des ressources financières. La dette financière brute totale à la clôture s'élevait à 587,7 millions d'euros en valeur nominale pour des ressources confirmées de 804,4 millions d'euros (note 11.3). Sur ce montant, 146,0 millions d'euros tomberont à échéance au cours du prochain exercice et 192,4 millions d'euros lors de l'exercice suivant. Sur les 804,4 millions d'euros de ressources confirmées au 31 mars 2010, 550 millions sont disponibles sous réserve du maintien du ratio A (note 11.7) à un niveau inférieur à 3,50 pour tous les semestres jusqu'à l'échéance de ces financements. Le management de Rémy Cointreau, qui a fait du respect de ce ratio une de ses priorités, est confiant dans la capacité du groupe à le respecter pour les semestres à venir.

15 INFORMATION SECTORIELLE

15.1 Activités

Les marques sont ventilées en quatre activités qui regroupent ainsi les principaux produits ou marques suivants :

Cognac	Rémy Martin
Liqueurs et spiritueux	Cointreau, Passoa, Metaxa, Saint Rémy, Mount Gay
Champagne	Piper-Heidsieck, Charles Heidsieck
Marques Partenaires	marques non détenues par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe, qui sont distribuées à travers son réseau de distribution propre. Il s'agit principalement des scotchs du groupe Edrington aux Etats-Unis.

15.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant

Il n'y a pas de ventes inter-sectorielles.

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel courant ⁽¹⁾		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Cognac	405,7	311,9	362,3	105,9	80,2	98,9
Liqueurs et Spiritueux	206,5	196,0	211,7	51,6	57,6	56,4
Champagne	96,7	125,9	142,4	(4,0)	13,9	14,1
S/total marques groupe	708,9	633,8	716,4	153,5	151,7	169,4
Marque partenaires	98,9	80,3	101,4	4,4	0,6	3,4
Holding	-	-	-	(17,9)	(15,3)	(13,2)
Total	807,8	714,1	817,8	140,0	137,0	159,6

⁽¹⁾ Comme expliqué en note 1, les données des exercices 2009 et 2008 ont été retraitées.

15.1.2 Ventilation du bilan

Au 31 mars 2010

(en millions d'euros)	Cognac	Liqueurs et spiritueux	Champagne	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	345,4	282,8	199,3	11,0	162,6	1 001,1
Actifs circulants	756,4	78,3	287,2	77,5	26,8	1 226,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	3,2	3,2
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	-	-	-	-	86,3	86,3
Total de l'actif	1 101,8	361,1	486,5	88,5	278,9	2 316,8
Capitaux propres	-	-	-	-	1 018,5	1 018,5
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	-	587,7	587,7
Provisions pour risques et charges	14,8	6,2	5,3	0,8	21,6	48,7
Impôts différés et courants	-	-	-	-	211,7	211,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	306,9	53,2	51,8	16,1	11,3	439,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	10,9	10,9
Total du passif et des capitaux propres	321,7	59,4	57,1	16,9	1 861,7	2 316,8
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	246,5	128,8	9,7	-	621,3
Base de calcul du ROCE	543,8	55,2	300,6	61,9	-	961,5

Au 31 mars 2009

(en millions d'euros)	Cognac	Liqueurs et spiritueux	Champagne	Marques partenaires	Non réparti ⁽¹⁾	Total
Actifs non courants	333,1	283,2	199,6	10,5	146,0	972,4
Actifs circulants	717,4	75,0	286,3	59,3	108,5	1 246,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	10,8	10,8
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	0,2	0,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	-	89,4	89,4
Total de l'actif	1 050,5	358,2	485,9	69,8	354,9	2 319,3
Capitaux propres	-	-	-	-	968,9	968,9
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	-	621,3	621,3
Provisions pour risques et charges	11,7	5,1	5,7	0,3	14,2	37,0
Impôts différés et courants	-	-	-	-	232,3	232,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	244,2	39,3	74,7	17,5	77,2	452,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	6,9	6,9
Total du passif et des capitaux propres	255,9	44,4	80,4	17,8	1 920,8	2 319,3
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	246,6	128,8	9,8	-	621,5
Base de calcul du ROCE	558,3	67,2	276,7	42,2	-	944,4

(1) les actifs et passifs liés aux quatre sociétés achetées à Maxxium ont été considérés comme non répartis au 31 mars 2009. Cela inclut 0,4 millions d'euros d'actifs non courants, 21,5 millions d'euros d'actifs circulants et 9,7 millions d'euros de fournisseurs et autres dettes d'exploitation.

Au 31 mars 2008

(en millions d'euros)	Cognac	Liqueurs et spiritueux	Champagne	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	316,3	279,6	200,4	10,7	188,4	995,4
Actifs circulants	659,1	74,2	271,4	69,0	24,9	1 098,6
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	26,1	26,1
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	2,5	2,5
Trésorerie et équivalents	-	-	-	-	37,3	37,3
Total de l'actif	975,4	353,8	471,8	79,7	279,2	2 159,9
Capitaux propres	-	-	-	-	909,7	909,7
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	-	478,2	478,2
Provisions pour risques et charges	17,2	7,2	7,2	0,5	263,5	295,6
Impôts différés et courants	-	-	-	-	168,9	168,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	164,1	45,3	70,4	18,3	9,3	307,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	0,1	0,1
Total du passif et des capitaux propres	181,3	52,5	77,6	18,8	1 829,7	2 159,9
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	245,2	128,8	9,9	-	620,2
Base de calcul du ROCE	557,8	56,1	265,4	51,0	-	930,3

15.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- Résultat opérationnel courant par activité (note 15.1.1)
- Ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 15.1.2)

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique. Les résultats et les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

Au 31 mars 2010

(en millions d'euros)	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	543,8	105,9	19,5%
Liqueurs et spiritueux	55,2	51,6	93,5%
Champagne	300,6	(4,0)	-1,3%
S/Total marques groupe	899,6	153,5	17,1%
Marques partenaires	61,9	4,4	7,1%
Holding	-	(17,9)	-
Total	961,5	140,0	14,6%

Au 31 mars 2009

(en millions d'euros)	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	558,3	80,2	14,4%
Liqueurs et spiritueux	67,2	57,6	85,7%
Champagne	276,7	13,9	5,0%
S/Total marques groupe	902,2	151,7	16,8%
Marques partenaires	42,2	0,6	1,4%
Holding	-	(15,3)	-
Total	944,4	137,0	14,5%

Au 31 mars 2008

(en millions d'euros)	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Cognac	557,8	98,9	17,7%
Liqueurs et spiritueux	56,1	56,4	100,5%
Champagne	265,4	14,1	5,3%
S/Total marques groupe	879,3	169,4	19,3%
Marques partenaires	51,0	3,4	6,7%
Holding	-	(13,2)	-
Total	930,3	159,6	17,2%

15.1.4 Investissements et charge d'amortissement :

(en millions d'euros)	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles			Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		
	2010	2009	2008	2010	2009	2008
Cognac	20,3	22,4	14,0	8,9	7,3	6,6
Liqueurs et spiritueux	4,6	5,6	4,8	4,1	4,1	4,2
Champagne	2,5	3,2	8,2	2,8	3,2	2,5
Marques partenaires	0,8	0,3	0,3	0,3	0,2	0,3
Total	28,2	31,5	27,3	16,1	14,8	13,6

15.2 Zones géographiques

15.2.1 Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	Chiffre d'affaires		
	2010	2009	2008
Europe	281,0	275,1	303,3
Amériques	275,7	283,0	350,6
Asie & autres	251,1	156,0	163,9
Total	807,8	714,1	817,8

15.2.2 Bilan

Au 31 mars 2010

(en millions d'euros)	Europe	Amériques	Asie et autres	Non réparti	Total
Actifs non courants	911,5	28,0	61,6	-	1 001,1
Actifs circulants	979,9	136,6	109,7	-	1 226,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	3,2	3,2
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents	-	-	-	86,3	86,3
Total de l'actif	1 891,4	164,6	171,3	89,5	2 316,8
Capitaux propres	-	-	-	1 018,5	1 018,5
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	587,7	587,7
Provisions pour risques et charges	47,6	-	1,1	-	48,7
Impôts différés et courants	204,1	0,5	7,1	-	211,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	347,6	37,9	53,8	-	439,3
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,9	10,9
Total du passif et des capitaux propres	599,3	38,4	62,0	1 617,1	2 316,8

Au 31 mars 2009

(en millions d'euros)	Europe	Amériques	Asie et autres	Non réparti	Total
Actifs non courants	882,7	28,7	61,0	-	972,4
Actifs circulants	1 055,3	125,0	66,2	-	1 246,5
Instruments financiers dérivés	-	-	-	10,8	10,8
Actifs destinés à être cédés	0,2	-	-	-	0,2
Trésorerie et équivalents	-	-	-	89,4	89,4
Total de l'actif	1 938,2	153,7	127,2	100,2	2 319,3
Capitaux propres	-	-	-	968,9	968,9
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	621,3	621,3
Provisions pour risques et charges	37,0	-	-	-	37,0
Impôts différés et courants	231,8	-	0,5	-	232,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	394,7	25,7	32,5	-	452,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	6,9	6,9
Total du passif et des capitaux propres	663,5	25,7	33,0	1 597,1	2 319,3

Au 31 mars 2008

(en millions d'euros)	Europe	Amériques	Asie et autres	Non réparti	Total
Actifs non courants	927,1	22,3	46,0	-	995,4
Actifs circulants	936,1	135,0	27,5	-	1 098,6
Instruments financiers dérivés	-	-	-	26,1	26,1
Actifs destinés à être cédés	2,5	-	-	-	2,5
Trésorerie et équivalents	-	-	-	37,3	37,3
Total de l'actif	1 865,7	157,3	73,5	63,4	2 159,9
Capitaux propres	-	-	-	909,7	909,7
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	478,2	478,2
Provisions pour risques et charges	293,3	2,1	0,2	-	295,6
Impôts différés et courants	166,7	0,5	1,7	-	168,9
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	271,0	28,1	8,3	-	307,4
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,1	0,1
Total du passif et des capitaux propres	731,0	30,7	10,2	1 388,0	2 159,9

15.2.3 Investissements

(en millions d'euros)	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		
	2010	2009	2008
Europe	25,0	27,4	25,4
Amériques	2,6	2,2	1,4
Asie et autres	0,6	1,9	0,5
Total	28,2	31,5	27,3

16 CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Frais de personnel	(122,5)	(107,8)	(104,8)
Dépenses de publicité et de promotion	(159,8)	(131,9)	(140,2)
Amortissements et dépréciation des immobilisations	(16,1)	(14,8)	(13,6)
Autres frais	(94,3)	(92,2)	(93,9)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	56,7	64,3	58,9
Total	(336,0)	(282,4)	(293,6)
dont :			
Frais commerciaux	(254,3)	(201,7)	(210,6)
Frais administratifs	(81,7)	(80,7)	(83,0)
Total	(336,0)	(282,4)	(293,6)

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les redevances de marques, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

Les autres produits et charges correspondent à la marge réalisée sur des activités périphériques à la vente de produits de cognac, liqueurs, spiritueux, champagne et marques partenaires.

L'augmentation des frais commerciaux s'explique par le nouveau mode d'organisation commerciale du groupe. Le nouveau réseau de distribution de Rémy Cointreau prend le relais de la joint-venture Maxxium BV. La totalité des frais de fonctionnement et des investissements publi-promotionnels de ces nouvelles structures est désormais consolidée alors qu'ils étaient auparavant couverts par les prix de cession vers le réseau Maxxium.

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Salaires et charges	(114,5)	(99,8)	(96,5)
Retraites et autres avantages assimilés	(3,8)	(3,1)	(3,0)
Participation des salariés	(0,8)	(1,3)	(1,8)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	(3,4)	(3,6)	(3,5)
Total	(122,5)	(107,8)	(104,8)

17 EFFECTIFS

Les effectifs sont exprimés en équivalent temps plein à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

(en équivalent temps plein)	2010	2009	2008
France	809	825	840
Europe (hors France)	151	150	41
Amériques	302	330	327
Asie et autres	309	207	38
Total	1 571	1 512	1 246

18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Indemnité Maxxium (et charges connexes)	-	33,6	(0,4)
Dépréciation des titres Maxxium	-	(16,0)	-
Sortie des réserves de conversion Maxxium	-	(4,0)	-
Plan de restructuration, de fermeture ou de transfert de site	(5,9)	0,6	(0,9)
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	(1,5)	0,2	0,7
Autres	(0,1)	0,5	-
Total	(7,5)	14,9	(0,6)

Au 31 mars 2010, le poste « Autres produits et charges opérationnels » comprend principalement l'impact d'un plan de restructuration engagé dans la division Champagne.

19 RESULTAT FINANCIER

19.1 Coût de l'endettement financier net par nature de financement

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Emprunts obligataires	(10,5)	(10,5)	(14,3)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(6,6)	(16,7)	(13,0)
Charge financière des entités adhoc	(3,0)	(2,3)	(2,3)
Prime de remboursement anticipé et amortissement accéléré des frais d'émission sur obligation 6,5%	-	-	(8,0)
"Waiver" sur obligation 6,5%	-	-	(2,6)
Effet des instruments de couverture de taux	(4,5)	1,1	3,9
Autres charges financières	(0,2)	0,1	(0,1)
Coût de l'endettement financier brut	(24,8)	(28,3)	(36,4)
Intérêts sur placements de trésorerie	-	1,8	-
Coût de l'endettement financier net	(24,8)	(26,5)	(36,4)

Les dettes financières sont décrites en note 11.

Compte tenu d'une dette financière nette moyenne de 642,8 millions d'euros pour l'exercice clos au 31 mars 2010, le taux d'intérêt moyen s'élève à 3,86% (2009 : 477,8 millions d'euros et 5,55%, pour 2008 : 541,2 millions d'euros et 4,78% hors coûts liés au "waiver et au remboursement anticipé de l'emprunt obligataire 175 millions d'euros).

L'effet des instruments financiers liés à la couverture du risque de taux, décrits à la note 14.4, se décompose ainsi :

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Intérêts reçus sur CAP/FLOOR	-	1,5	3,9
Intérêts payés sur SWAP	(3,3)	(0,1)	-
Part inefficace des couvertures de risque de taux	(1,2)	(0,3)	-
Effet des instruments de couverture de taux	(4,5)	1,1	3,9

Au 31 mars 2010, le montant constaté au titre de la part inefficace des couvertures de risque de taux se décompose en (0,2) millions d'euros pour les instruments déqualifiés et (1,0) millions d'euros pour les instruments qualifiés de couverture des flux de trésorerie futurs (CFH).

19.2 Autres produits et charges financiers

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Gains de change	-	4,7	-
Intérêts et revalorisation sur prêt vendeur	7,9	9,2	1,8
Résultat de cession et variation juste valeur titres CEDC	-	-	4,2
Autres produits financiers	7,9	13,9	6,0
Perte de change	(2,1)	-	(1,6)
Autres charges financières des entités adhoc	(1,0)	(7,2)	(2,3)
Charge d'actualisation sur provisions	(0,1)	(10,7)	(9,6)
Autres charges financières	(2,2)	(0,8)	(1,9)
Autres charges financières	(5,4)	(18,7)	(15,4)
Autres produits et charges financiers	2,5	(4,8)	(9,4)

Le produit constaté sur le prêt vendeur au 31 mars 2010 est de 7,9 millions d'euros en raison de la revalorisation de ce prêt (2009 : 9,2 millions d'euros) (note 6.2).

Le poste "Charge d'actualisation sur provisions" comprenait principalement l'effet sur la provision pour compensation Maxxium pour l'exercice 2009 (10,6 millions d'euros) et 2008 (9,2 millions d'euros).

Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute selon les modalités décrites à la note 1.4. Le solde du poste "(Pertes) et gains de change" s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Part inefficace des couvertures de risque de change	(3,2)	1,2	(3,6)
Autres	1,1	3,5	2,0
(Pertes) et gains de change	(2,1)	4,7	(1,6)

La part inefficace des couvertures du risque de change concerne le portefeuille d'instrument détenu à chaque clôture qui est intégralement qualifié de « couverture des flux de trésorerie futurs » (CFH). Les éléments relatifs aux instruments échus pendant chaque exercice sont comptabilisés en marge brute puisqu'ils concernent la couverture des flux opérationnels.

20 IMPÔTS SUR LE RESULTAT

20.1 Effet net des impôts sur le résultat

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
(Charge) produit net d'impôt courant	(32,1)	(0,3)	(1,5)
(Charge) produit net d'impôt différé	3,0	(37,2)	(27,4)
Impôts sur le résultat	(29,1)	(37,5)	(28,9)
Taux d'impôt effectif	-26,4%	-31,1%	-25,5%

20.2 Régime fiscal

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

20.3 Analyse de l'origine et ventilation des impôts différés

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Répartition par nature			
Provisions pour retraite	6,8	5,2	5,8
Provisions réglementées	(12,8)	(10,9)	(9,3)
Autres provisions	1,0	0,8	6,2
Marques	(172,2)	(169,8)	(167,6)
Immobilisations	(13,6)	(13,8)	(14,6)
Marges sur stocks	11,0	12,7	9,4
Déficits reportables	8,6	2,2	36,9
Autres différences temporaires	(1,5)	(3,4)	(14,8)
Position nette - active (passive)	(172,7)	(177,0)	(148,0)
Répartition par groupe fiscal			
Intégration fiscale France	(140,5)	(140,8)	(99,6)
Intégration fiscale Etats-Unis	1,6	3,5	1,5
Intégration fiscale Pays-Bas	(59,4)	(57,6)	(55,8)
Autres sociétés	25,6	17,9	5,9
Position nette - active (passive)	(172,7)	(177,0)	(148,0)
Actifs d'impôt différés	27,1	22,4	14,0
Passifs d'impôt différés	(199,8)	(199,4)	(162,0)
Position nette - active (passive)	(172,7)	(177,0)	(148,0)

20.4 Déficits fiscaux et moins values reportables

Au 31 mars 2010 les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 34,1 millions d'euros (2009 : 16,1 millions d'euros). L'économie d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de 9,7 millions d'euros (2009 : 3,4 millions d'euros). Un actif d'impôt différé net de 8,6 millions d'euros a été reconnu sur ces déficits.

20.5 Preuve d'impôt

En 2010, les impôts sur le résultat représentent une charge de 29,1 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français de 34,4 % s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Impôt théorique	(37,9)	(41,5)	(39,0)
Impôt réel	(29,1)	(37,5)	(28,9)
Ecart	8,8	4,0	10,1
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	(5,3)	(11,5)	(2,1)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	0,5	0,6	0,9
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(3,2)	-	-
Ecart de taux d'imposition de filiales étrangères	18,6	11,8	6,8
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	(1,8)	3,1	4,5
Total	8,8	4,0	10,1

21 RESULTAT NET D'IMPÔT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Le résultat net d'impôt des activités cédées au 31 mars 2010 de 3,0 millions d'euros provient principalement de la liquidation des entités qui avaient été conservées en détention commune avec Takirra Investment Corp. NV suite à la cession des opérations polonaises à CEDC au cours de l'exercice clos au 31 mars 2006. Il est réalloué aux intérêts minoritaires pour 2,7 millions d'euros.

22 RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

22.1 Engagements au titre des régimes à prestations définies

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Dette actuarielle début de période	(28,4)	(26,4)	(27,8)
Coût normal	(1,9)	(1,4)	(1,2)
Intérêt sur la dette actuarielle	(1,7)	(1,5)	(1,1)
Réductions de régimes	0,5	-	-
Prestations payées	2,4	1,4	0,5
(Pertes) et gains actuariels	(3,6)	2,3	3,1
Coûts services passés générés	-	-	(0,3)
Fermeture de régime	-	-	-
Variation de périmètre ⁽¹⁾	-	(2,3)	-
Autres (dont transferts)	(0,4)	(0,1)	-
Ecart de conversion	-	(0,4)	0,4
Dette actuarielle fin de période	(33,1)	(28,4)	(26,4)
dont non financé	(20,0)	(18,4)	(19,7)
dont partiellement financé	(13,1)	(10,0)	(6,7)
Valeur actifs de couverture début de période	9,3	5,7	5,2
Rendement	0,5	0,4	0,3
Cotisations perçues	1,5	0,5	0,5
Modifications de régimes	-	-	-
Réductions de régimes	-	-	-
Prestations payées	(1,1)	(0,4)	-
(Pertes) et gains actuariels	(1,1)	0,8	-
Variation de périmètre ⁽¹⁾	-	1,8	-
Autres (dont transferts)	-	-	0,1
Ecart de conversion	-	0,5	(0,4)
Valeur actifs de couverture fin de période	9,1	9,3	5,7
Couverture financière	(24,0)	(19,1)	(20,7)
Coût des services passés non constatés (produits) / charges	0,6	0,5	0,8
Ecart actuariels non constatés (produits) / charges	-	0,3	-
Engagements de retraite	(23,4)	(18,3)	(19,9)
Passif	(23,8)	(18,7)	(20,3)
Actif	0,4	0,4	0,3

⁽¹⁾ consolidation de la société Maxxium Belgium (devenue RC Belgium) au 31 mars 2009

22.2 Coût de la période

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Coût normal	(1,9)	(1,4)	(1,3)
Intérêt sur la dette actuarielle	(1,7)	(1,5)	(1,1)
Rendement attendu des placements	0,5	0,4	0,3
Amortissement des autres éléments non constatés	-	(0,3)	(0,3)
Effet des réductions de régime	0,5	-	-
Produit (charge) de la période	(2,6)	(2,8)	(2,4)
Prestations	1,3	1,0	0,2
Produit (charge) nette de la période	(1,3)	(1,8)	(2,2)

Hypothèses actuarielles			
Taux d'actualisation moyen	4,94%	5,75%	5,75%
Taux moyen de revalorisation des salaires	2,91%	2,80%	2,80%
Espérance de durée moyenne d'activité	6 à 19 ans	8 à 14 ans	8 à 14 ans
Taux de rendement attendu des placements	4,98%	4,50%	4,50%
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,00%	5,00%	5,20%

22.3 Suivi des gains et pertes actuariels

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Ouverture de l'exercice	(13,4)	(16,2)	(19,3)
Flux de l'exercice Gains (Pertes)	(4,4)	2,8	3,1
dont écarts d'expérience	(0,3)	1,9	0,2
Clotûre de l'exercice	(17,8)	(13,4)	(16,2)

22.4 Répartition de la valeur actualisée des droits par type de régime

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Indemnités de fin de carrière	(7,9)	(6,8)	(6,5)
Retraites complémentaires	(21,3)	(18,1)	(15,4)
Médailles du travail	(0,6)	(0,6)	(0,6)
Frais médicaux des retraités	(3,3)	(2,9)	(3,9)
Total	(33,1)	(28,4)	(26,4)

22.5 Analyse des actifs financiers dédiés

Au 31 mars 2010, les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurance qui les investissent dans leur actif général.

23 ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Les engagements relatifs aux retraites et autres avantages assimilés ainsi que certains engagements d'achat d'eaux-de-vie ne sont plus considérés comme des engagements hors bilan puisqu'ils sont pleinement pris en compte dans les états financiers en raison de l'application des normes comptables IFRS.

23.1 Engagements d'achat et de loyers

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Engagement d'achat d'immobilisations	0,4	0,2	5,7
Engagement loyers de bureau	11,7	12,1	12,0
Engagement loyers de matériels	2,5	1,7	1,9
Engagement d'achat d'eaux-de-vie	6,0	63,1	121,3
Engagement d'achat de vins	69,2	22,5	15,4

Les engagements de loyers de bureaux sont principalement relatifs à un bail de 6 ans conclu le 1^{er} décembre 2004 pour le siège parisien du groupe et à un bail de 10 ans conclu en le 1^{er} avril 2005 pour le siège de la filiale Rémy Cointreau USA à New York.

Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour l'essentiel relatifs à des contrats triennaux conclus avec les bouilleurs de crus. Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture. La forte baisse de ces engagements à fin mars 2010 est liée à l'expiration d'une partie de ces contrats dont le renouvellement interviendra en juillet 2010.

Les engagements d'achat de vins comprennent les engagements d'achat de la branche champagne (vins bloqués auprès du vignoble champenois) ainsi que les engagements d'achat de vins aux Etats-Unis.

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2010 :

(en millions d'euros)	Total	2010	Au delà
Engagement d'achat d'immobilisations	0,4	0,4	-
Engagement loyers de bureau	11,7	4,6	7,1
Engagement loyers de matériels	2,5	1,3	1,2
Engagement d'achat d'eaux-de-vie	6,0	3,0	3,0
Engagement d'achat de vins	69,2	10,4	58,8

23.2 Cautions et autres garanties similaires

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Cautions douanières	11,7	7,3	7,3
Garanties fournisseurs	6,3	6,3	-
Warrants agricoles sur stocks AFC	6,6	7,9	53,0
Garantie financement Maxxium (25%)	-	-	40,4
Garanties diverses sur lignes de financement	22,9	12,3	12,3

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2010 :

(en millions d'euros)	Total	2010	Au delà
Cautions douanières	11,7	11,7	-
Garanties fournisseurs	6,3	-	6,3
Warrants agricoles sur stocks AFC	6,6	-	6,6
Garanties diverses sur lignes de financement	22,9	22,9	-

23.3 Passifs éventuels relatifs aux opérations de cession

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Les garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2010 portent sur :

Opération de cession	Date opération	Nature des garanties non prescrites	Echéance	Montant maximum
Botapol Holding BV (société-mère de Bols Sp.z.o.o)	17 août 2005	Eléments fiscaux Total toutes garanties	17 octobre 2010	24,9
Lucas Bols	11 avril 2006	Eléments fiscaux Total toutes garanties Franchise	11 octobre 2012	100 2,6
Bols Hungary	12 juillet 2006	Eléments fiscaux Total toutes garanties	12 juillet 2012	2,4

23.4 Autres passifs éventuels

Au 31 mars 2010, Rémy Cointreau était engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments de hors bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

24 PARTIES LIEES

24.1 Relations avec les entreprises associées

Au 31 mars 2010, les principales entreprises associées au groupe Rémy Cointreau sont le groupe Dynasty Fine Wines Group Ltd, la société Lixir et la société Diversa (note 5).

La joint-venture Maxxium Worldwide BV n'est plus une partie liée depuis le 30 mars 2009.

Le groupe ne réalise aucune transaction commerciale avec Dynasty.

24.2 Relations avec Orpar

Orpar, actionnaire principal de Rémy Cointreau fournit à Rémy Cointreau une assistance en matière de gestion d'entreprise et consent des avances en compte-courant.

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Prestations facturées par Orpar	2,6	2,6	2,6
Compte-courant	0,2	0,6	0,4
Compte fournisseurs	-	0,1	-

24.3 Relations avec les entreprises ayant un actionnaire ou des administrateurs communs

Andromède, actionnaire de Orpar, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, leader dans les activités de tonnellerie et de bouchage. A ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Achats d'immobilisations	4,0	5,4	5,7
Autres achats	0,6	0,1	1,2
Compte fournisseurs	1,0	1,1	0,3
Engagement d'achats	-	-	5,0

Au cours de l'exercice, la société CLS Rémy Cointreau a acquis auprès de GCP, filiale d'Andromède des actifs immobiliers pour 8,4 millions d'euros.

24.4 Organes de direction

Les organes de direction comprennent depuis le 7 septembre 2004, les membres du conseil d'administration et du comité exécutif (6 membres au 31 mars 2010, 2009 et 2008).

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable et les jetons de présence.

(en millions d'euros)	2010	2009	2008
Avantages à court terme	5,7	5,0	4,7
Avantages postérieurs à l'emploi	0,4	0,7	0,5
Charge liée aux plans d'options et assimilés	2,0	2,1	2,0
Total	8,0	7,8	7,2

Par ailleurs, le conseil d'administration a autorisé le 4 juin 2008, l'engagement d'indemnité différée correspondant à 18 mois de la rémunération brute (fixe et variable) qui serait dû par la société au Directeur général, en cas de cessation de ses fonctions à l'initiative de la société. Le conseil a subordonné cette indemnité au respect de conditions de performances mesurées par le taux de réalisation des trois dernières années des objectifs annuels individuels du Directeur général, servant de base au calcul de la part variable de sa rémunération. Si ce taux est inférieur à 50 %, aucune indemnité n'est versée. Si ce taux est compris entre 50 % et 75 %, l'indemnité est versée proportionnellement à la valeur de ce taux. Si le taux est supérieur à 75 %, l'indemnité est versée intégralement.

25 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

Aucun élément susceptible d'impacter de manière significative les comptes consolidés du groupe au 31 mars 2010 n'est à signaler.

26 LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Au 31 mars 2010, le périmètre de consolidation inclut 50 sociétés (52 au 31 mars 2009). 47 sociétés sont en intégration globale et 3 en mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Dynasty Fine Wines Group Ltd qui clôture au 31 décembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		mars 2010	mars 2009
EUROPE			
France			
Rémy Cointreau SA ⁽¹⁾	Holding / Finance	100,00	100,00
Rémy Cointreau Sces ⁽¹⁾	Holding / Finance	100,00	100,00
CLS Rémy Cointreau ⁽¹⁾	Production/Distribution	100,00	100,00
SNE des Domaines Rémy Martin ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,00	100,00
E. Rémy Martin & Cie ⁽¹⁾	Production	100,00	100,00
Cointreau ⁽¹⁾	Production	100,00	100,00
Izarra ⁽¹⁾	Production	100,00	100,00
Champ.P&C Heidsieck ⁽¹⁾	Production	99,98	99,98
Champ. F.Bonnet P&F ⁽¹⁾	Production	100,00	100,00
Piper Heidsieck C.C. ⁽¹⁾	Production	100,00	100,00
G.V. de l'Aube ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,00	100,00
G.V. de la Marne ⁽¹⁾	Exploitation agricole	99,95	99,95
Fournier & Cie - Safec ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,00	100,00
Société Forestière Agricole et Viticole de Commétreuil ⁽¹⁾	Exploitation agricole	100,00	100,00
Alliance Fine Champagne ⁽²⁾	Entité ad-hoc	100,00	100,00
Lixir ⁽³⁾	Distribution	50,00	50,00
Pays-Bas			
Penelop BV	Holding / Finance	100,00	100,00
RC Nederland Holding BV	Holding / Finance	100,00	100,00
DELB BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Ponche Kuba BV	Holding / Finance	100,00	100,00
RC Nederland BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Metaxa BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Lodka Sport BV	Autre	50,00	50,00
't Lootsje II BV	Holding / Finance	100,00	100,00
De Bron 1575 BV	Holding / Finance	100,00	100,00
Autres pays			
Hermann Joerss GmbH (Allemagne)	Distribution	100,00	100,00
Cointreau Holding (Allemagne)	Holding / Finance	100,00	100,00
Diversa GmbH ⁽³⁾ (Allemagne)	Distribution	50,00	50,00
S&EA Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,00	100,00
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding / Finance	100,00	100,00
Remy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,00	100,00
Remy Cointreau Luxembourg (Luxembourg)	Distribution	100,00	100,00
Remy Cointreau Slovakia (Slovaquie)	Distribution	100,00	100,00
Remy Cointreau Czech Republic (Tchéquie)	Distribution	100,00	100,00

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		mars 2010	mars 2009
AMÉRIQUES			
Etats-Unis			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,00	100,00
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding / Finance	100,00	100,00
Remy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,00	100,00
Barbade			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	94,98	94,98
Mount Gay Holding Ltd	Holding / Finance	100,00	100,00
ASIE/PACIFIQUE			
Chine / Hong Kong			
Dynasty Fine Wines Group Ltd ⁽³⁾	Production	27,03	27,03
Shanghai Rentouma Trading Cpy Ltd	Distribution	100,00	100,00
E. Remy Rentouma Trading Ltd	Distribution	100,00	100,00
Rémy Concord	Distribution	100,00	100,00
Rémy Pacifique Ltd	Holding / Finance	100,00	100,00
Caves de France	Holding / Finance	100,00	100,00
Autres pays			
Rémy Cointreau Taïwan Pte Ltd (Taïwan)	Distribution	100,00	100,00
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,00	100,00
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,00	100,00
BPE Pty Ltd (Australie)	Autre	100,00	100,00
Rangit Ltd (Ile Maurice)	Holding / Finance	100,00	100,00
VARIATIONS DE PERIMETRE			
Tequisco ⁽⁴⁾	Holding / Finance	-	100,00
Unipol BV ⁽⁵⁾	Autre	-	50,00

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Entité ad-hoc

(3) Mise en équivalence.

(4) Société fusionnée dans la société Cointreau

(5) Société liquidée